

revue d'histoire du bas saint-laurent



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

- UNIVERSITE
- COLLEGE-SEMINAIRE
- SOEURS DE N.-D. DU ST-ROSAIRE
- URSULINES

Vol. V No. 2 Juin 1978

revue d'histoire du bas saint-laurent

Revue publiée
par la
Société d'Histoire
du Bas St-Laurent
60 Ouest de l'Evêché
Rimouski, Québec.

EXECUTIF

Président
Vice-président
Trésorier
Secrétaires

Rodrigue Hubert
Normand Martin
Germain Thériault
Marie-Ange Caron
Danielle Roy

**Comité de
rédaction de la
Revue**

Jacques Lemay
Noëlla Jean Bouchard
Jacques Ouellet
Gabriel Auclair
Yvan Morin

**Comité de
généalogie**

Robert Claveau, responsable

**Comité de
publicité**

Monique J. Lebel, responsable

Juin 1978

volume V

numéro 2

SOMMAIRE

EDITORIAL: ENTRE DEUX TENDANCES... Jacques Ouellet	2
JULES BRILLANT ET L'UNIVERSITE RURALE DU BAS ST-LAURENT Guy Massicotte	3 à 6
LES ORIGINES DU COLLEGE- SEMINAIRE DE RIMOUSKI Noël Bélanger	7 à 10
LE CEGEP DE RIMOUSKI: UN COLLEGE DE LA REGION Mariette Parent-Pineault	11 à 12
LES URSULINES A RIMOUSKI Jean Bernier	13 à 16
A L'OEUVRE DANS L'EST DU QUEBEC Rollande Pelletier, R.S.R.	17 à 21
MON ECOLE D'IL Y A CINQUANTE ANS Alphonse Fortin	22
LA GENEALOGIE Robert Claveau	23 à 26
C.H.N.C., NEW CARLISLE, LA PREMIERE STATION DE RADIO FRANCAISE DANS L'EST DU QUEBEC Bertrand Emond	27 à 28

Note:

Ce numéro a été entièrement défrayé par l'Université du Québec à Rimouski qui fêtera en 1979 son dixième anniversaire. Nous les remercions de cette générosité.

NDLR

Photo de la couverture: Rignes 77

Dépôts légaux:
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

Numéro international nor-
malisé des publications en
série:
ISSN-0381-8454

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

robert michaud

L'ISLE-VERTE VUE DU LARGE



avec la collaboration de
gérard filion

LEMÉAC

L'ISLE-VERTE VUE DU LARGE, par Robert Michaud, avec la collaboration de Gérard Filion [Leméac, c1978, 354p.]

Dans la livraison récente du bulletin diocésain *En Quatre Pages*, le chanoine Léo Bérubé attirait notre attention sur le cent cinquantième anniversaire d'érection canonique des paroisses de l'Isle-Verte, de Saint-Simon et de Saint-Fabien. Parmi les heureuses retombées de telles célébrations, notre éminent archiviste signalait le travail historique auquel chaque paroisse consacre ses meilleurs ressources matérielles et humaines.

Dans le cas de l'Isle-Verte, cette initiative nous vaut la découverte d'un autre volet dans les activités d'un écrivain qui s'était jusqu'ici manifesté dans le domaine de l'exégèse biblique. Les lecteurs de notre revue apprécieront les qualités de Robert Michaud en tant qu'historien cette fois.

Notre propos n'est pas de répéter ici les commentaires élogieux de la presse à l'endroit d'un livre dont le lancement a eu lieu à l'Isle-Verte, le 26 février dernier. Ce que nous voulons signaler, c'est d'abord le respect, la dévotion presque, avec lesquels les descendants des seigneurs du lieu ont conservé les archives héritées de leurs ancêtres. Matériaux d'un prix inestimable sans lesquels l'histoire ne pourrait être écrite. D'autre part, la narration des souvenirs personnels s'élève elle aussi jusqu'à la hauteur de l'histoire véritable quand ils sont marqués par l'observation, la sagacité et la fidélité. Telle est la contribution de Gérard Filion à la dernière partie de ce volume, intitulée "L'Isle-Verte que j'ai connue."

Nos lecteurs ont déjà conclu que les citoyens de l'Isle-Verte se sont

offert un beau cadeau d'anniversaire. La magie du livre nous permet à nous aussi de le partager.

CONGRES DE LA FEDERATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE

La Société d'histoire du Bas-St-Laurent était présente au dernier congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire qui se tenait les 21, 22 et 23 avril dernier à Ville de Laval. Ces deux jours et demie ont servi à faire connaître aux sociétés membres de la fédération les services offerts par les organismes gouvernementaux et municipaux. Nous avons donc rencontré M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Pierre Montézinos et Mme Clara Chicoine de la Direction générale du patrimoine qui nous exposèrent le nouveau programme d'aide aux sociétés d'histoire. M. François Beaudoin, directeur général des Archives nationales nous confirma que Rimouski aura son Centre régional d'archives en 1979. D'autres invités à ce congrès, des représentants du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports, d'un Conseil régional de la Culture, d'un Conseil régional des Loisirs et des municipalités de Longueuil et de Ville Laval nous parlèrent de la collaboration possible entre les sociétés d'histoire et des organismes qu'il représentaient.

possibles
VOLUME 2 • NUMÉRO 2/3 • hiver-printemps 1978

NUMÉRO SPÉCIAL

BAS DU FLEUVE — GASPÉSIE

ceux d'en haut et ceux d'en bas
les marges à la périphérie
le pouvoir régional

la Gaspésie à mes trousses
un poème de Françoise Bujold

AH OUCHE T'EN PLAIN

Réflexions sur le devenir collectif de l'Est du Québec

Il nous faut souligner la parution l'hiver dernier d'un numéro de la revue "Possibles" portant exclusivement sur le Bas du Fleuve et la Gaspésie. La polyvalence des textes permet de retrouver à la fois des témoignages de personnages de premier plan ainsi que des analyses de grande qualité sur les divers aspects de la vie sociale, économique politique et culturelle de la région. Cette tentative de faire converger la parole spontanée des gens du milieu et l'approche méthodique des universitaires est remarquable.

Bref, au moment où l'on se questionne plus que jamais sur le développement régional, voilà une revue qui arrive à point et fait la preuve que l'Est du Québec est bien vivant... et a l'intention de le demeurer.

Cette revue qui dérange, il faut la lire d'un couvert à l'autre. L'occasion de réflexion qu'elle nous procure s'impose à tous les historiens d'aujourd'hui et de demain.

PUBLICATION D'UN REPERTOIRE DE MARIAGES

Une nouvelle parution vient de nous être signalée. Il s'agit du répertoire des mariages de la paroisse de Bic de 1850 à 1976 inclusivement. Ce recueil contient 1,997 mariages célébrés au Bic et en dehors du Bic et 1,487 mariages des parents des conjoints. Pour obtenir une copie de ce répertoire, il faut communiquer avec Mme Hélène Chénard au 136 rue St-Paul, case postale 186, Bic GOL 1B0. Le prix est de \$14.00 plus les frais de poste.

Editorial

Entre deux tendances...

L'histoire c'est dans son expression la plus simple la relation du passé des hommes. Ce passé qui détermine le présent et nous ouvre une porte sur l'avenir. Si nous considérons le monde contemporain nous sommes bien forcés d'admettre qu'il est complexe et qu'il ne s'explique pas par quelques actions seulement ou sous l'éclairage d'un angle unique. Alors pourquoi devrions-nous regarder le passé comme une suite de faits dans un ordre chronologique? L'histoire a été longtemps perçue comme le compte-rendu d'événements dans un espace de temps donné. C'est bien dans un sens mais ce n'est pas tout. Quel intérêt aurions-nous à lire un aperçu sommaire non commenté des événements dans un journal? Les lecteurs se priveraient bien vite d'une si ennuyeuse feuille de chou. Si l'histoire raconte la vie passée des hommes, il faut aussi comprendre que l'histoire elle-même a suivi une évolution. Au début les historiens étaient pour la plupart les chroniqueurs, non de leur temps, mais des hauts faits de leurs maîtres. Alors vous admettez avec nous qu'il est difficile de voir toute une époque à travers un seul homme et surtout d'être objectif. Dans l'intérêt de l'historien il valait mieux rendre hommage à son "employeur" que de la critiquer.

Aussi, longtemps l'histoire nous a semblé être une longue liste d'événements auxquels seuls les grands de ce monde avaient droit d'être cités... et le reste de l'humanité? Heureusement qu'il y a eu le folklore, les traditions orales et autres manifestations du peuple, sinon nous n'aurions rien su ou presque de ceux qui ont eux aussi (et pour beaucoup) contribué à l'évolution des hommes.

Au XIXe siècle, le monde occidental s'est entiché de la science et pour lui toute connaissance de l'homme devait nécessairement être rigoureusement disséquée, analysée, synthétisée. Ce chemin seul devait nous conduire à la vérité, fin de toute science. Le temps de l'empirisme était révolu! L'histoire dut se plier à cette démarche.

Au XXe siècle on tenta donc de la rendre objective. Toutefois il ne faut pas oublier que l'objet de l'histoire est l'homme et que celui-ci n'est pas un élément très prévisible et qu'il ne peut se placer facilement dans un cadre donné. On ne peut savoir avec certitude ce que celui-ci va faire d'un instant à l'autre. On ne peut compter sur lui pour suivre une route droite. Imaginez la tâche de l'historien! Aussi ce dernier doit-il faire appel à la psychologie pour tenter de comprendre le processus mental d'un individu qui a entrepris telle action; à la sociologie pour saisir la démarche d'un peuple; à la géographie pour savoir si l'environnement a eu une influence sur l'attitude de gens qui vivent dans un espace donné et, à combien d'autres connaissances pour seulement répondre à une hypothèse. Beaucoup de circonstances et de forces influencent les humains.

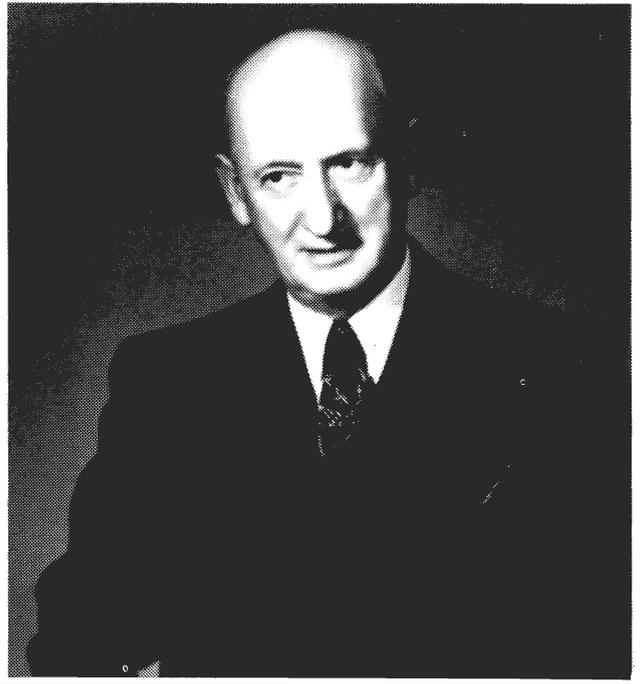
Nous nous sommes arrêtés sur le XIXe siècle parce que celui-ci a encore beaucoup d'emprise sur notre époque. Au siècle dernier sont nées diverses idéologies, d'autres ont continué à se développer. Aujourd'hui nous subissons leurs effets. Aussi nous parlons maintenant de marxisme, de positivisme, de nationalisme, de cléricisme, etc. L'histoire malgré une recherche d'objectivité n'a pu éviter ces influences. Les historiens cherchent à l'expliquer par les idéologies auxquelles ils adhèrent. Ainsi nous avons des historiens marxistes qui expliquent l'évolution humaine par un rapport de force économique, des possédants écrasant les pauvres et l'effort de ceux-ci pour renverser les premiers. Il y a les historiens cléricaux qui expliquent tout sous l'éclairage de l'action de l'Eglise. Et nous avons ainsi une variété d'approches de l'histoire. Aussi la sagesse serait-elle de laisser chacun s'exprimer.

La Revue d'histoire du Bas St-Laurent voudrait à la lumière de ce que nous avons dit plus haut, être la tribune de tous ceux que l'histoire intéresse et cela de la façon dont ils la perçoivent. L'histoire régionale n'est pas différente de la "grande histoire". Celle-ci peut être présentée sous forme anecdotique mais peut aussi bénéficier des nouvelles méthodes utilisées dans la recherche historique.

Dans le présent numéro, nous avons axé notre démarche sur le thème de l'éducation dans notre région. Nous l'avons fait à travers les différentes maisons d'enseignement: de la petite école de rang, en passant par le Séminaire, les monastères du St-Rosaire et des Ursulines, pour en arriver à l'Université. On retrace les débuts de l'oeuvre de ces communautés. Egalement, on désire souligner la place et l'importance que celles-ci ont tenues dans notre région. Aussi, pour satisfaire les mordus de la généalogie (et nous croyons qu'ils sont nombreux) nous présentons un premier article sur ce sujet et nous espérons qu'il sera suivi de beaucoup d'autres. Et pour terminer, nous désirions vous relater l'historique de la station de radio C.H.N.C., New-Carlisle.

Jacques Ouellet

Jules Brillant et l'université du Bas St-Laurent



L'honorable Jules-A. Brillant

Histoire et utopie

On ne cesse jamais de s'étonner, quand on étudie l'histoire, de la récurrence des thèmes à travers le temps, ni de l'irruption éphémère et inopinée, insignifiante ou prémonitoire, de préoccupations qui jaillissent dans la conscience sans que l'on ne sache trop pourquoi. Il existe, bien entendu, des forces profondes qui travaillent la société et expliquent son devenir. Le but ultime de la recherche historique est de les identifier et d'en pressentir le sens. La parole énoncée, consciente, est d'un autre ordre, elle témoigne des préoccupations des acteurs et des témoins de l'histoire, elle renvoie au perçu, au conscient, et permet d'entrevoir, peut-être, la société qui se fait dans son historicité.

Ainsi, l'UQAR, qui apparaît en 1969, est le résultat d'un concours de forces et de circonstances multiples et variées, d'une convergence de facteurs. Les uns ont joué à l'insu des acteurs et des témoins, et demeurent toujours, dans certains cas, inconnus, dans la mesure où ils ressortissent à des lois inédites du développement social. D'autres étaient intégrés à la parole créatrice, soutenus pour ainsi dire, par un discours volontariste et animateur, utopique. C'est dans cette catégorie, sans doute, qu'il faut ranger les signes avant-coureurs, les expressions de la conscience qui entrevoit et esquisse le futur.

Dans la région, des porte-paroles éminents de notre milieu ont parlé de l'université et souhaité son implantation. Ce n'est pas leurs discours qui sont à l'origine de l'université actuelle, on ne remonte pas jusqu'à eux, comme on irait à la recherche d'une cause première, mais leurs discours portent la marque d'une préoccupation récurrente, qui affleure périodiquement dans la conscience régionale et qui finira par se structurer dans le langage de ceux qui créeront véritablement l'université. A titre de paroles prémonitoires, de témoignages d'utopie, ces discours méritent de revivre.

En se fiant à la presse régionale pour se faire l'écho des manifestations les plus vives des préoccupations qui habitent la classe dirigeante, nous pouvons retracer

l'apparition de l'idée d'une université implantée dans le milieu et vouée à son service, pour la première fois, semble-t-il, en 1936, sous la plume d'Antoine Gagnon. Elle réapparaît en 1950 dans une allocution de Jules Brillant qui retiendra notre attention plus loin. Elle rejaillit enfin en 1960, avec le grand dégel de la Révolution tranquille, pour ne cesser de s'élargir, témoignant des forces profondes, accompagnant ce travail de la société sur elle-même qui s'institutionnalise en de nouvelles créations.

Le *Progrès du Golfe* du 21 février 1936 reproduit un article de l'Abbé Antoine Gagnon, alors professeur au Séminaire et futur directeur, à partir de 1940, de l'École des Arts et métiers de Rimouski, intitulé "Une université rurale chez nous". (1) Selon Gagnon, c'est Mgr Courchene qui lui en a suggéré l'idée en lui prêtant un article consacré à l'éducation des adultes au Danemark. Retenons de l'article de Gagnon, ce passage où s'exprime avec éloquence l'inspiration utopique qui l'anime:

"Pour cela, il fallait enrichir la vie du peuple au moyen d'une éducation qui tiendrait absolument compte du spirituel - facteur d'ordre et de paix-puis par l'orientation et le développement de l'observation et de l'imagination populaires de manière à raffiner les émotions du peuple, et à peupler sa vie de douces choses. Naturellement, il ne s'agissait pas de lui donner une éducation livresque, mais plutôt de lui enseigner à savoir jouir sainement de tout ce qui l'entoure. Il fallait, je dirais, l'habituer à mieux vivre la vie."

L'auteur décrit ensuite la nature et le fonctionnement de ces "écoles pour adultes" très répandues au Danemark et montre que les associations professionnelles qui s'occupent déjà d'éducation populaire ainsi que les établissements scolaires pourraient servir d'embryon à la création de l'université rurale du Bas-Laurent. On remarque dans l'article de Gagnon, outre l'inspiration scandinave déjà signalée et que l'on retrouve à la source de bien des utopies québécoises, la jonction de l'université avec la coopération et l'utilisation de la radio comme médium pédagogique.

Ces propos ne restèrent pas sans échos. Dans le numéro du 28 février 1936 du **Progrès du Golfe**, Paul Hubert, après avoir décrit l'expérience d'éducation des adultes d'Antigonish en Nouvelle-Ecosse en insistant lui aussi sur les liens entre éducation et coopération, endossait le projet d'une université rurale dans le prolongement des institutions existantes:

"Le Séminaire sortirait ainsi de ses murs, s'étendrait à l'extérieur, ferait bénéficier de son enseignement quantité de gens qui ont déjà oublié une partie de ce que la petite école leur avait inculqué, et qui n'ont pas le moyen ni le tour de le retrouver. Situé au centre d'une région agricole, doté d'une école d'agriculture, d'une école commerciale, d'une école industrielle, il est appelé à un grand avenir - Université rurale. Vous avez bien trouvé, M. L'Abbé Gagnon.

Le 27 mars, c'était le tour de l'éditorialiste du **Progrès**, Adéodat Lavoie de remettre le projet de l'avant, en insistant, après les considérations d'usage relatives à la promotion spirituelle, sur la formation technique:

"Dans notre région, il y a une infinité d'argile qui pourrait cuire très bien et cuire même jusqu'à vitrification. Comment se fait-il que l'art de la poterie soit entièrement ignoré chez nous? Combien de cultivateurs pourraient, dans les saisons mortes, en retirer un profit? Il est des pays, la Suisse et la Bavière, pour n'en citer que deux, dont un grand nombre de familles vivent de petites industries domestiques qui dépendent d'une technique parfaite. Eh Bien! l'université rurale pourrait voir à la vulgarisation d'une telle technique.

Les préoccupations de développement régional sont loin d'être absentes des idées de Lavoie. Après avoir fait état de quelques perspectives de développement, il écrit: "C'est pour nous un devoir de travailler à un grand avenir. Pourquoi ne pas commencer par le commencement, en créant, en développant progressivement une université rurale que nous léguerions à nos descendants, pour qu'ils puissent la faire grandir?"; Comme les autres, il voyait cette université dans le prolongement des institutions existantes, mais plus pratique, il souhaitait la tenue de conférences, de débats publics, que l'on fit des études et que l'on créât "sans plus de retard un comité d'étude, lequel pourrait jeter les bases d'un programme pratique, et assurerait de la sorte le commencement de l'oeuvre préconisée".

Malgré ces suggestions, après cette effervescence de 1936, un long silence, à moins que des sources nous aient échappé, jusqu'à 1950, alors que Jules Brillant prononce son allocution devant le Club Richelieu de Rimouski.

Pourquoi 1950?

On ne saura jamais, sans doute, ce qui détermine l'apparition dans la conscience individuelle ou collective de telle ou telle préoccupation. C'est une question de contexte d'où surgissent, devant l'accumulation de circonstances favorables, des événements, plus ou moins significatifs, plus ou moins décisifs, selon qu'ils correspondent ou non à l'évolution des structures profondes de la société. Dans le cas du discours de Brillant, qu'en est-il? Une série de hasards qui se conjuguent avec les orientations fondamentales de toute une vie: un dîner-causerie sur le thème de l'éducation au Club Richelieu, un tour d'horizon d'où jaillit l'idée d'une coordination, d'un parachèvement que l'on appelle "université", des préoccupations de développement, également, concrétisées chez Brillant par toute une vie consacrée à la création d'entreprises en marge du développement, l'électricité, les com-

munications... Il y a plus. Un contexte socio-historique régional favorable à de telles éclosions d'idées et de projets.

Au moment où Brillant prononce sa conférence, il existe, pour employer l'expression d'un collaborateur du **Progrès du Golfe**, F. Bellavance "des inquiétudes et un certain malaise chez notre population", (2). Ce climat s'est concrétisé dans une grande réunion publique tenue à l'Hôtel de Ville le 25 janvier, sur le thème de l'essor industriel de Rimouski et de la région. La plupart des porte-paroles du milieu économique, dont plusieurs étaient présents à la conférence de Brillant du 19 janvier 1950, participèrent à cette assemblée. (3) Selon l'**Echo du Bas St-Laurent** du 26 janvier, "la grande préoccupation qui a semblé dominer, c'est qu'il ne faut pas compter sur les étrangers pour régler notre problème industriel. Nous devons nous faire les artisans de notre propre progrès économique par la mise en valeur des richesses naturelles de notre région." C'est dans cette perspective que se situe incontestablement les propos de Jules Brillant.

L'université rurale du Bas St-Laurent

On trouve dans la conférence de Brillant, trois (3) catégories d'éléments: (1) des idées relatives au développement de la région; (2) une description factuelle des établissements d'enseignement; (3) des suggestions quant à la nature et aux finalités d'une université rurale pour le Bas St-Laurent.

Pour Brillant, il ne fait aucun doute qu'éducation et développement sont liés: "l'avenir d'une région, d'une province, d'un pays, dépend dans une large mesure, du caractère et de l'orientation donnés à l'enseignement." Et plus loin: "Il me paraîtrait donc comme de l'inconscience de ne pas s'intéresser au travail accompli par nos maisons d'enseignement quand il est à la base de tout progrès spirituel". Brillant est convaincu de l'existence d'un avenir prometteur pour la région, à condition toutefois de préparer les hommes en conséquence: "La Providence ayant doté notre région de richesses de toutes sortes nous permettant d'envisager le futur avec optimisme, il nous incombe l'obligation de préparer des hommes qui sauront diriger son développement dans le sens d'un véritable progrès."

Ce développement devra naturellement s'effectuer selon les caractéristiques de la région: "Parce que c'est nous qui comprenons le mieux nos besoins et qui pouvons le mieux orienter notre avenir en accord avec nos convictions profondes, notre mentalité et nos légitimes aspirations, c'est aussi nous qui devons, par conséquent, nous occuper de former des jeunes capables de mener le Bas Saint-Laurent vers ses heureuses destinées."

Après ces mots d'introduction, l'auteur entreprend la description du système d'éducation rimouskois: le Séminaire, l'Ecole technique, l'Ecole de marine, l'Ecole de commerce, l'Ecole d'agriculture. Tout ce qu'il manque, en fait, pour subvenir aux besoins de la région, c'est une école pour la formation des maîtres qui enseignent dans ces divers établissements. Alors pourquoi une Université? Ecoutons Brillant:

"Nous venons de dresser un tableau de l'enseignement sous toutes ses formes tel qu'il existe présentement à Rimouski, à une institution près, l'Ecole de Pédagogie. Ne le trouvez-vous pas impressionnant par sa diversité et par le nombre des besoins régionaux auxquels il satisfait? Toutes les institutions dont nous avons parlé ont leur identité propre et il importe qu'elles la conservent, mais il serait vivement souhaitable qu'elles puissent être désignées d'un

seul et même nom qui en exprimerait la communauté d'esprit et de vues. Un nom a déjà été proposé et je crois qu'il serait heureux, c'est celui d'UNIVERSITE RURALE DU BAS-LAURENT.

Le terme UNIVERSITE désignait à l'origine une association des maîtres et des élèves légalement constituée en corporation, occupant une ou plusieurs maisons où, sans distinction de classes, on venait s'instruire dans n'importe quelle branche du savoir de l'époque. Il convient donc particulièrement bien pour désigner cet ensemble d'institutions de Rimouski, ouvertes à toutes la jeunesse de la région et répondant admirablement aux besoins régionaux présents et futurs."

J'insiste cependant pour dire que notre UNIVERSITE RURALE n'aurait pas la prétention d'avoir des facultés de niveau universitaire tel qu'on l'entend en parlant par exemple des Universités de Québec et de Montréal, centres de recherches et "écoles de haut savoir" suivant l'expression même du regretté cardinal Villeneuve. Evidemment, le caractère des études ne le justifie pas et c'est d'ailleurs pour cette raison que le mot RURALE est adjoint à celui d'UNIVERSITE afin d'en limiter le sens à sa juste portée c'est-à-dire: celui d'un groupe d'institutions où l'enseignement est conçu et orienté pour servir les intérêts d'une région et dont la diversité des cours permet de tenir compte des aptitudes des élèves et des besoins régionaux.

Il s'agit donc d'une université au sens bien particulier du terme: un regroupement d'institutions plutôt, mieux coordonnées les unes par rapport aux autres, et bien adaptées aux problèmes de la région. Comme l'indique l'extrait que nous citons en annexe, une telle institution pourrait assurer une certaine polyvalence des étudiants et veiller au développement de la culture populaire et de l'éducation des adultes.

Et l'UQAR?

A partir de 1960, on reparle de plus en plus sérieusement d'une université pour le Bas-Laurent, dans une toute autre perspective naturellement, puisqu'il s'agira alors d'une université au sens classique du terme. Il fallait sans doute profiter de la conjoncture provinciale, création du réseau de l'Université du Québec, pour doter la région d'une institution d'enseignement supérieur. Maintenant qu'elle existe et qu'elle cherche à se définir une vocation originale et pertinente, il est plus qu'opportun de revenir aux sources, à ceux qui, les premiers, ont eu l'intuition d'une université, au service du milieu, du développement harmonieux de ses ressources humaines et naturelles.

Guy Massicotte
Université du Québec
à Rimouski.

NOTES

1. L'auteur remercie le professeur Noël Bélanger qui a bien voulu lui communiquer un dossier sur le sujet.

2. F. Bellavance, "Intéressants propos d'actualité. L'industrie à Rimouski", *Le Progrès du Golfe*, 10 février 1950. L'allocution de Brillant a été prononcée le 19 janvier, mais nous disposons du texte dactylographié de cette allocution qui porte la date, lui, du 31 octobre 1949...

3. Parmi les personnes présentes aux deux réunions, mentionnons: Elzéar Côté, maire de Rimouski, Alphonse Rousseau, président de la Chambre de Commerce des jeunes, Camille Michaud, curé de la Cathédrale, Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole technique...

Annexe

Toutes les institutions mentionnées plus haut ont travaillé en collaboration jusqu'ici, mais leur travail d'ensemble pourrait encore s'accroître et se compléter dans bien des cas. Pour assurer le succès de la petite industrie, par exemple, nos artisans, en outre de bien connaître leur métier, ont besoin de notions élémentaires de comptabilité de même que des connaissances des lois commerciales et industrielles, des méthodes de vente, en un mot d'une initiation aux affaires et au commerce. Notre Ecole de commerce pourrait très bien être chargée de ce complément nécessaire à nos techniciens. Inversement, notre Ecole Technique constituera pour les élèves de l'Ecole de Commerce un magnifique laboratoire où ils pourront se familiariser avec les matériaux industriels, les procédés de fabrication et les méthodes de travail. Il deviendront ainsi des auxiliaires doublement utiles à la petite industrie.

Les élèves de l'Ecole d'Agriculture suivent déjà un cours de menuiserie à notre Ecole Technique, cours qui les rend capables de faire eux-mêmes les réparations élémentaires, nécessité quotidienne sur la ferme. Même nos élèves du cours classique pourraient profiter de visites dirigées et commentées aux ateliers de notre Ecole Technique. Il ne perdraient sûrement rien au contact du matériel. Au contraire, ces leçons de science appliquée révéleraient peut-être chez quelques-uns des vocations d'ingénieurs ou d'architectes, professions auxquelles les nôtres devront s'intéresser de plus en plus si nous voulons tenir certains leviers de commande dans le monde industriel de demain.

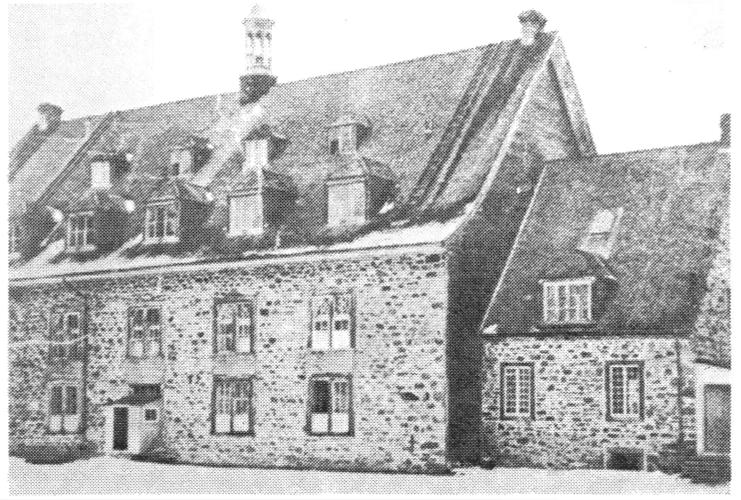
Enfin, notre UNIVERSITE RURALE disposant d'un personnel aux spécialités variées pourrait travailler à parfaire l'éducation des adultes par des cours du soir ou des conférences suivies de discussion. Les sujets y seraient fort variés pour s'adapter aux intérêts des divers auditeurs. Certains seraient des cours pratiques ou de perfectionnement, d'autres, des cours de culture intellectuelle. Travaux manuels dans divers métiers, initiation aux affaires, méthodes de vente, anglais, culture de fleurs et du potager: voilà seulement quelques exemples de sujets pour les cours pratiques. Quant à ceux de culture intellectuelle, ils pourraient traiter de l'actualité politique, d'action sociale, de littérature, de dessin, de musique, de science vulgarisée, de psychologie appliquée, etc... Autant de sujets qui habilement présentés et traités d'une façon simple ne manqueraient pas d'intéresser et profiteraient à tous les auditeurs.

Avec la collaboration des journaux locaux et de la radio, cet enseignement atteindrait toutes les parties de la région. Un service de renseignements ou des cours par correspondance pourraient être institués afin de faire participer d'une façon pratique et vivante les auditeurs et lecteurs de l'extérieur. Un catalogue central groupant tous les titres d'ouvrages que possèdent nos institutions serait un premier pas vers la fondation d'une bibliothèque universitaire. Des dispositions seraient prises afin que le public ait accès à ces volumes pour les consulter sur place. Le nombre des livres augmentant, il serait possible de fonder une bibliothèque circulante dont la région tout entière pourrait bénéficier. Ces services extra-scolaires accentueraient encore le caractère essentiellement régional de notre UNIVERSITE RURALE en mettant toutes ses ressources à la disposition du grand public. Véritable foyer d'éducation populaire dont l'enseignement mis à la portée de tous les citoyens ne tarderait pas d'exercer une profonde influence par son rayonnement.

Les institutions masculines seulement ont été mentionnées jusqu'ici. Cela ne signifie pas que l'on doive se désintéresser de l'enseignement féminin. Nous avons déjà dans notre ville de très belles réalisations dans ce domaine. L'Ecole Normale des jeunes filles et l'Ecole Secondaire dirigées par les révérendes Soeurs Ursulines, l'Ecole Ménagère Régionale des révérendes Soeurs du Saint-Rosaire et l'Ecole des Garde-Malades dirigée par les révérendes Soeurs de la Charité sont toutes des institutions dépassant le niveau primaire qui pourraient être affiliées à notre Université Rurale. En outre de leurs cours réguliers, ces institutions pourraient être aussi d'un apport précieux pour les cours extra-scolaires dont nous avons parlé.

Il n'est pas de mon ressort d'établir avec plus de précisions l'organisation de notre UNIVERSITE RURALE sur le plan pédagogique. Je laisse l'étude des détails de ce projet aux autorités des institutions concernées et à nos professeurs dont le nombre dépasse déjà facilement la centaine et dont l'expérience de l'enseignement sous toutes ses formes est considérable. Je vous propose l'idée et je vous indique l'orientation générale d'une oeuvre que je crois réalisable parce que nous en possédons déjà toutes les parties essentielles. Il ne faudrait ajouter qu'un organisme de coordination pour canaliser les efforts et diriger l'ensemble dans une voie commune. Nous ne manquons sûrement pas d'esprits réalisateurs capables d'en assurer le succès.

Les origines du collège-séminaire de Rimouski



Troisième église de Rimouski qui est devenue le collège de Rimouski en 1862.

Lorsqu'on veut considérer les origines de ce qui fut autrefois cette maison de "haut savoir", comme on se plaisait à la désigner parfois, on est mis en présence de documents qui, déjà au milieu du XIXe siècle, plaidaient avec éloquence et chaleur la cause de la décentralisation et de l'autonomie en éducation. Bien plus, derrière les noms de ces leaders laïques et religieux chargés d'acheminer les requêtes vers la bonne destination, se retrouvent les noms de ceux qui ont pris racine dans la région et qui ont légué à leur descendance "le moyen d'acquérir ce degré d'instruction qui fait, sinon des savants, au moins des hommes estimables, utiles à l'état et à leurs concitoyens", comme on l'a écrit si bellement à l'époque. (1)

Qu'on nous permette de rappeler, brièvement et simplement, comment s'est exprimé concrètement la lucidité de ceux que l'on retrouve lorsqu'on remonte à nos origines intellectuelles.

Comment on justifie le besoin d'un collège

Voici une région excentrique qui a tardé à se développer. A la fin du régime français, on mentionne la présence d'une centaine d'habitants dans la seigneurie de Rimouski (2). Ce n'est que vers 1860 que les seigneuries surpeuplées de l'Islet et de Kamouraska envoyèrent le surplus de leurs colons. Ceux-ci organisèrent une région de peuplement, dont Rimouski devint le centre. La population du "village" atteignit bientôt 4000 habitants. On note la présence de professionnels et de fonctionnaires de l'Etat: agents des terres, commis d'enregistrements, hommes de loi, etc., autant d'éléments importants qui auront leur mot à dire dans l'évolution future de ce poste stratégique.

Avec le développement remarquable de leur agglomération, les Rimouskois sont en mesure d'exiger pour le "village" le statut de ville; ils l'obtiennent le 15 mars 1869. Deux mois plus tard, c'est l'inauguration des travaux du chemin de fer; et le 2 août 1873, l'Intercolonial rejoignait le Grand Tronc à Rivière-du-Loup (3). Voici comment certains annuaires localisent la ville de Rimouski, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle est située disent-ils, ...

"au bord du fleuve St-Laurent, à 180 milles de Québec. Ici,

le fleuve n'a pas moins de 30 milles de largeur et on y jouit de l'avantage des bains à l'eau salée. A 3 milles seulement, se trouve un quai, où les vaisseaux transatlantiques prennent et déposent les malles. De plus à quelques arpents de l'établissement est la Gare du chemin de fer Intercolonial qui offre une communication journalière, d'un côté avec les grandes villes de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, et les Etats-Unis, et de l'autre, avec St-Jean, Halifax, et toutes les autres villes des provinces maritimes" (4)

Dans un autre texte, on complète cette description des environs immédiats de la ville en apportant les précisions suivantes: "D'un côté, la grande nappe d'eau du fleuve qui n'a pas moins de 30 milles de largeur: en arrière, les collines boisées du comté de Rimouski; à droite et à gauche, les vastes plaines de la Pointe-au-Père, et les pics tourmentés du Bic et des environs (5)." Dans l'enthousiasme du moment, les signataires d'une pétition pour obtenir un collège dans la ville iront jusqu'à déclarer:

"Que l'importance de ce Comté se recommande par le grand nombre d'établissements de commerce du bois d'exportation, par la richesse de son sol, par la salubrité de son climat et par l'accroissement rapide de sa population, accroissement presque fabuleux depuis quelques années sur cette côte fertile qui se prolonge depuis Rimouski jusqu'à Cap Chat et qui forme les belles paroisses de Ste-Luce, Ste-Flavie et les localités de Métis, Tartigou, Rivière-Blanche et Matane" (6).

Un tel lyrisme ne doit pas faire oublier une réalité beaucoup plus prosaïque. Voyons-y d'un peu plus près. A la fin du XIXe siècle, la région du Bas St-Laurent est relativement pauvre et vit en économie fermée. L'agriculture, traditionaliste et peu florissante, constitue l'occupation majeure des habitants de la région. La vie maritime et la pêche assurent des revenus modestes et saisonniers. Le "paysage industriel" se manifeste par la présence de nombreux "moulins à scie", dont les plus importants appartiennent à des intérêts étrangers; ils ont quand même l'avantage d'occuper les journaliers sans terre, de fournir du travail aux bûcherons. Tout cela faisait circuler bien peu de numéraire, car "à part les professionnels dont les honoraires ne sont pas très élevés,

les autres groupes sociaux pratiquent encore le système du troc dans les échanges commerciaux (7)."

Sur le plan religieux, un curé réside à Rimouski à partir de 1793, avec charge des missions de l'entrée du golfe, sur les deux rives. En 1829, c'est l'érection canonique d'un territoire englobant les deux seigneuries de "Rimouski et de St-Barnabé, comprenant une étendue de territoire d'environ douze milles de front sur environ six milles de profondeur (8)." C'est le signal qu'attendait la vie religieuse et culturelle pour prendre un essor marqué. L'enseignement primaire débute vers 1830: "La première école publique de Rimouski fut ouverte en 1830 par M. J.-B. Saint-Pierre, natif de l'île de Guernesey et en 1832, elle reçut une allocation du gouvernement (8)." En 1856, on y trouvait dix écoles. Progrès considérable qui permettait d'entrevoir l'implantation prochaine d'un établissement d'enseignement secondaire dans le Bas St-Laurent.

Qui eut l'initiative des démarches en ce sens? Les archives conservent un document par lequel les paroissiens de Rimouski chargent leur curé, l'abbé Cyprien Tanguay (10), de mettre en branle les procédures pour obtenir un collège:

"Au Révérend Messire Cyprien Tanguay, prêtre, Curé de la Paroisse de St-Germain, comté de Rimouski.

Les soussignés habitants de la dite paroisse, représentent respectueusement:

Que depuis l'établissement des Ecoles Élémentaires, un très grand nombre d'enfants sont parvenus à un degré d'instruction qui, pour être perfectionné, exige des connaissances auxquelles n'atteignent pas tous leurs instituteurs actuels, et que l'insuffisance de leur fortune ne leur permet pas de se procurer dans les collèges;

Qu'il est de la plus haute importance pour ne pas leur faire perdre les fruits qu'ils doivent se promettre de ces précieuses semences d'éducation, de leur offrir le moyen d'acquérir ce degré d'instruction qui fait, sinon des savants, au moins des hommes estimables, utiles à l'état et à leurs concitoyens;

Que le lieu le plus convenable à l'établissement d'un collège propre à atteindre ce but est la paroisse de St-Germain de Rimouski, qui se trouve précisément au centre de la population du comté, et éloignée du Séminaire du Ste-Anne, d'une quarantaine de lieues;

C'est pourquoi les soussignés espèrent avec confiance que vous voudrez bien, Mr le Curé, convoquer une assemblée publique et la présider en aucun temps que vous croirez convenable, aux fins d'aviser aux moyens de construire un collège en la dite paroisse de St-Germain, près de l'Eglise et aussi du couvent à être bâti pour l'éducation des Demoiselles, et les soussignés ne cesseront de vous être reconnaissants pour ce bienfait, de même que pour tous ceux qui vous ont déjà mérité notre estime et si bien distingué comme ami de l'Education et du progrès." (11).

La requête est datée du 10 mai et porte 81 signatures, dont 20 croix. Le dimanche suivant, soit le 15 mai, à une heure de l'après-midi, le curé Tanguay présidait une assemblée publique des habitants de la paroisse St-Germain, dont le but était de faire ressortir "les avantages immenses que retirerait la paroisse de St-Germain de l'établissement d'un collège et d'une Ecole Normale (12)". Des résolutions furent adoptées, à l'effet de former un conseil ou comité de régie de 15 membres, dont le rôle était d'aviser aux moyens de fonder le collège, de se procurer les ressources nécessaires aussi bien chez les habitants de la région qu'auprès du gouvernement (13).

Les facteurs qui motivent une telle décision se résumaient aux considérations suivantes:

"Que l'extrémité Nord-Est du Comté est à plus de 76 lieues de l'Etablissement d'Education le plus rapproché; que la paroisse de St-Germain, chef lieu du Comté, distance de 60 lieues de Québec et de 40 de Ste-Anne, paraît être un centre très convenable pour y élever un collège et une Ecole Normale;

Que la paroisse de St-Germain renferme une population de 4000 âmes et qu'elle a actuellement onze Ecoles fréquentées par un grand nombre d'enfants dont les connaissances exigent maintenant des études d'un ordre supérieur, et que les moyens des parents ne permettent pas d'envoyer ces enfants dans les collèges éloignés" (14)

L'habileté du curé Tanguay consista à mener de front deux initiatives qui ne laissent pas de nous étonner. Le 11 janvier 1854, il écrit à l'archevêque de Québec pour lui proposer d'accepter la construction d'une nouvelle église: l'ancienne serait ensuite achetée par les paroissiens pour servir de collège agricole et industriel, après avoir subi les réparations et additions nécessaires à son nouvel usage. et il ajoutait ceci: "Par ce moyen d'une oeuvre nous en ferions deux, nous posséderions avec une belle église une belle maison d'éducation, ayant toutes les proportions requises à son but, et la plus parfaite harmonie régnerait parmi tous les paroissiens qui désirent si fort le succès du collège agricole (15)."

Et le 12 janvier 1854 (le lendemain), l'abbé Tanguay adressait à l'archevêque le "Prospectus du Collège Industriel en contemplation en cette localité", programme "propre à former de braves et industriels Canadiens (16)." Tanguay insiste sur un système original qui, selon lui, conviendra parfaitement aux besoins du comté et viendra combler une grave lacune:

"Les neuf dixièmes des Elèves sortis de cet établissement se destineront en effet à l'agriculture, aux arts mécaniques, au commerce ou à la navigation. Pour ce grand nombre une éducation toute littéraire serait superflue pour ne pas dire nuisible; car elle augmenterait le nombre déjà trop grand d'aspirants aux professions libérales. Ce cours ne devant pas excéder cinq années permettra au jeune élève peu fortuné de recevoir une éducation pratique qui après cette époque lui assure les moyens d'une honnête existence. Le petit nombre d'élèves qui voudraient suivre un cours tout littéraire pourraient, après avoir donné des preuves de capacité dans le cours préparatoire, atteindre leur but dans les maisons déjà fondées, et les parents ne les y enverraient qu'avec plus de zèle et de sécurité.

Par ce système de la paroisse de St-Germain rencontrera le désir exprimé par Votre Grâce dans la lettre pastorale du 8 décembre dernier, où Elle s'exprime ainsi: "Plût à Dieu que nous puissions offrir à la jeunesse des campagnes quelques écoles d'agriculture, où en recevant les bienfaits de l'instruction, elle acquerrait des connaissances utiles dans le premier des arts et conserverait l'habitude du travail! L'établissement de semblables institutions que nous appelons de tous nos vœux, serait un des moyens les plus efficaces de guérir le mal qui menace de nous envahir." (17)

Une nouvelle impulsion

Qu'allait devenir ce beau projet? En 1855, il devint un pâle reflet de l'idéal entrevu par son concepteur, puisqu'on suivit un programme d'études primaires, avec quelques éléments propres à un cours commercial et agricole.

L'année 1859 marque le retour à Québec du curé Tanguay; son oeuvre demeure en somme une simple école de village jusqu'à la fin de 1861, alors qu'intervient l'abbé Georges Potvin (18), vicaire à la paroisse de Rimouski. Comme président des commissaires d'école, il demande le 11 janvier la permission qui lui sera accordée immédiatement. Les transformations matérielles ont lieu, réalisées en grande partie par l'abbé Potvin lui-même; celui-ci devient le directeur de la maison, en plus de se charger de l'administration spirituelle et temporelle.

Cette même année, le programme d'études en vigueur depuis 1855 doit être élargi pour répondre aux exigences de la population. En effet, une résolution des commissaires d'écoles de la municipalité nous apprend qu'ils acceptent unanimement la demande des élèves qui achèvent le cours industriel, d'introduire le latin (19). Cette permission ne sera obtenue qu'après bien des résistances de la part de Mgr Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, qui subissait les fortes pressions des institutions de Québec et de Sainte-Anne. Combien de démarches ce pauvre Potvin dut-il entreprendre pour obtenir une deuxième année de latin, puis trois, enfin le cours classique au complet? Comme il le dira lui-même, "que de paroles, que d'instances, que de refus, que de tours et détours (20)."

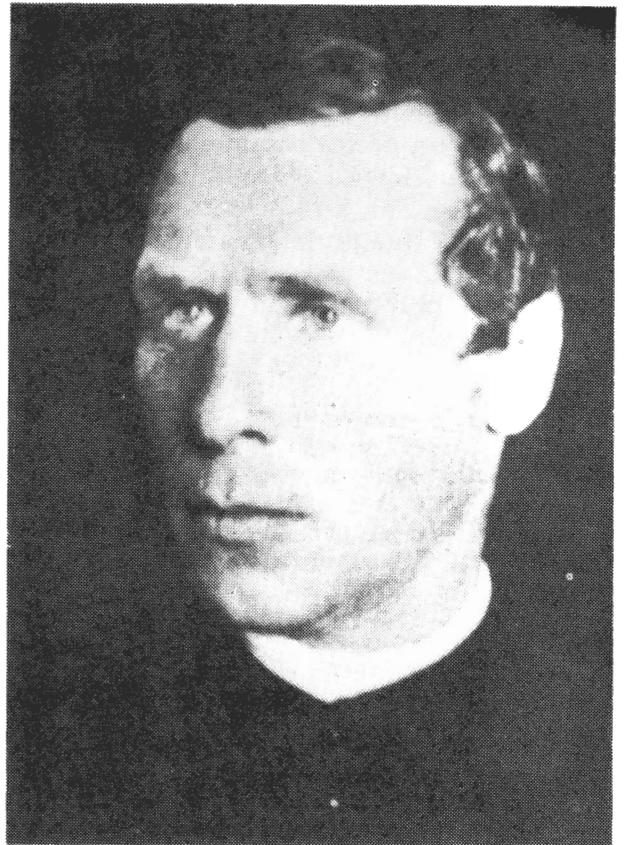
Une telle entreprise dépassait largement le cadre d'un programme d'études; elle touchait aussi à l'organisation d'un corps professoral qui, selon l'idéal de Potvin, devait être composé de prêtres et d'ecclésiastiques. Comment réussit-il à obtenir deux prêtres et six ecclésiastiques pendant son administration? Il est juste de parler d'héroïsme à son égard. Et en 1867, lorsqu'il quitte Rimouski, il laisse au diocèse naissant une institution qui deviendra le séminaire diocésain que Mgr Langevin sera bien aise de trouver ici. La lettre que l'évêque écrivait à M. Potvin, avant son départ, prouve avec éloquence la satisfaction qu'on éprouve devant l'oeuvre accomplie par le valeureux vicaire:

"Vous recevrez avec cette note votre lettre de mission pour St-Pierre de Malbaie. Mais avant que vous quittiez, sur vos instances réitérées, le Collège de Rimouski, je crois remplir un devoir en vous remerciant de tout coeur du bien que vous lui avez fait, du dévouement extraordinaire, presque surhumain, que vous avez témoigné à cette maison que vous avez commencée, organisée, soutenue quasi sans ressources. Merci encore une fois, et que le Seigneur vous en récompense." (21)

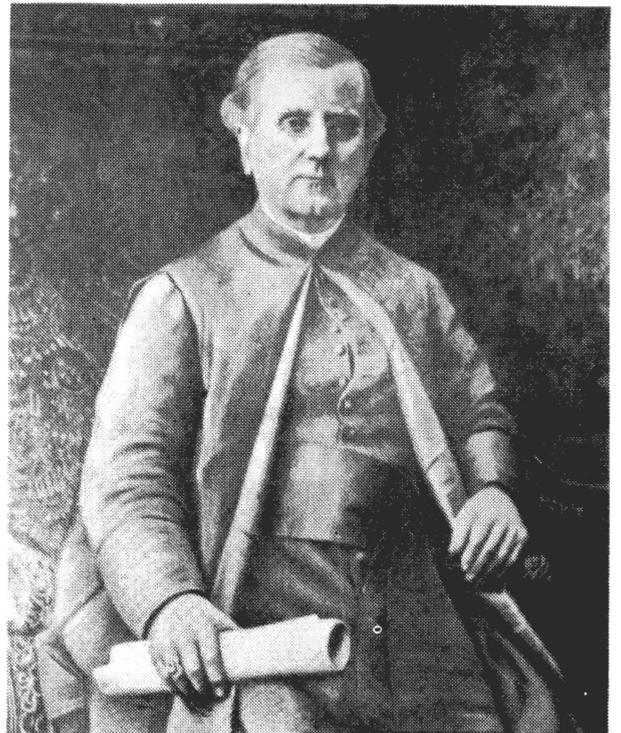
Cyprien Tanguay ou Georges Potvin

Le curé Cyprien Tanguay a assumé l'organisation et la direction du collège industriel et commercial pendant cinq ans, avec la collaboration de la population rimouskoise. C'était un imaginaire, un créateur, un idéaliste, qui ne s'est pas impliqué autant que ne le feront ses successeurs. Aussi peut-on constater que son oeuvre ne connut pas immédiatement toute la vitalité espérée. Le curé eut-il cette vision prophétique qui lui aurait fait entrevoir les développements ultérieurs que Rimouski connaîtra au XXe siècle? En mettant sur pied un collège industriel, érigeait-il consciemment une façade pour introduire avec habileté un collège classique en son temps? Les admirateurs de Tanguay le soutiennent avec force.

D'autre part, lorsque le vicaire Potvin prend la relève de son ancien curé, on sent davantage la présence d'un véritable éducateur qui désire former autre chose que "des



M. l'abbé Georges Potvin vicaire et directeur du collège jusqu'en 1867.



M. l'abbé Cyprien Tanguay, curé de Rimouski jusqu'en 1859.

gens de la classe des commis et des vagabonds" (22). Pourquoi fallait-il, dans ce débat naguère célèbre, l'opposer à Tanguay comme fondateur du collège-séminaire de Rimouski? L'élémentaire vérité exige qu'on dise qu'il a vraiment réanimé l'oeuvre de Tanguay, qu'il a en outre réussi à faire accepter le principe et la réalité d'un cours classique, qu'il s'est assuré l'appui de collaborateurs sérieux et dévoués. Sans chercher à distribuer de vains titres, reconnaissons avec Mgr Alphonse Fortin que "ni l'un ni l'autre n'a fondé le séminaire de Rimouski. C'est l'oeuvre de tout le monde. S'il n'y avait pas eu la Commission scolaire et le peuple de Rimouski pour les aider et les soutenir, rien n'aurait marché" (23)

Conclusion

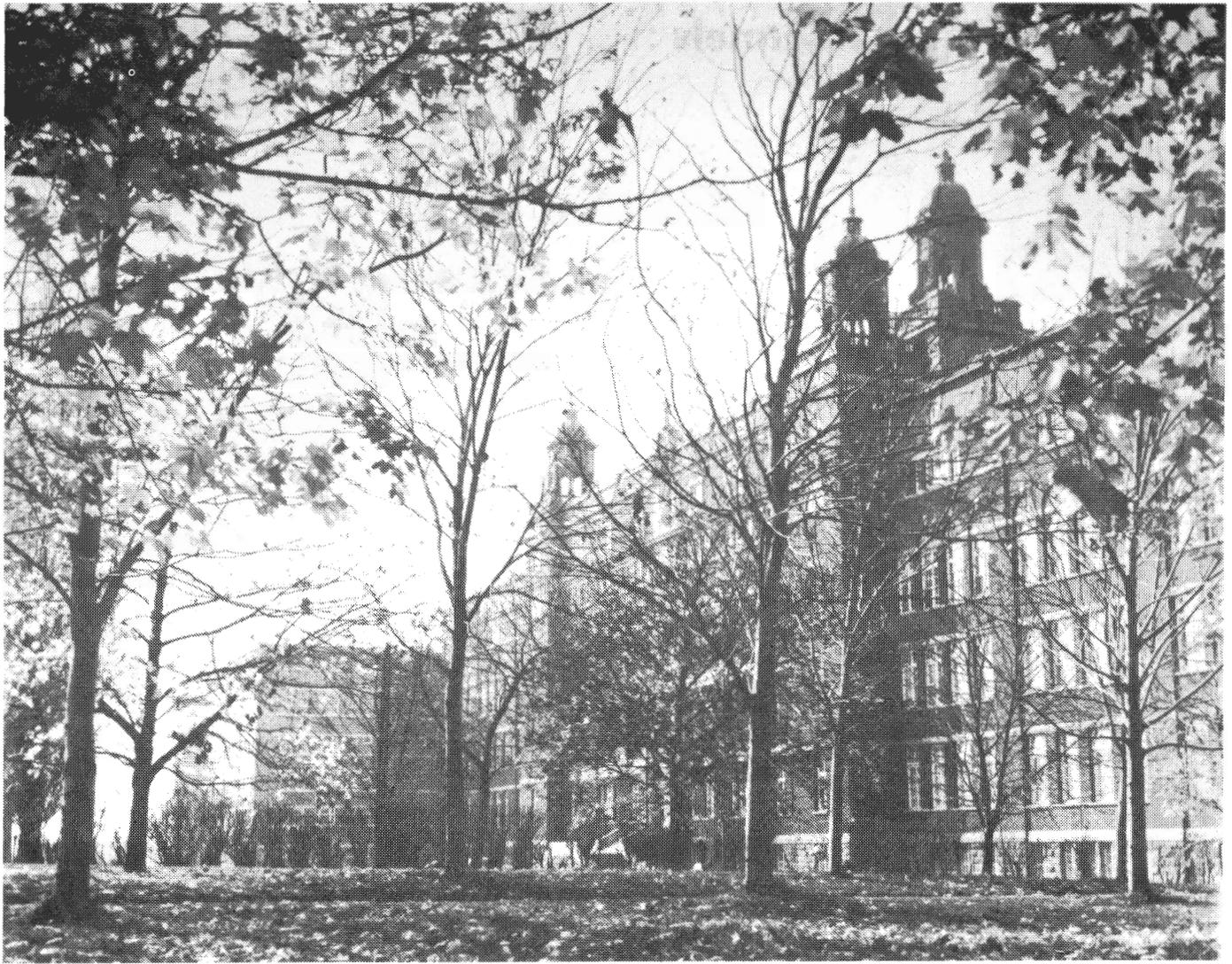
Voilà une esquisse réalisée à larges traits, admettons-le. Il faudra bien s'attaquer un jour à un ouvrage qui tracera en profondeur la physionomie propre d'une institution qui s'est dégagée assez rapidement de ses origines géographiques et intellectuelles, c'est-à-dire qui prit tôt ses distances par rapport au Séminaire de Québec et au Collège de la Pocatière. Dès maintenant on peut néanmoins demander quels seront les traits les plus notables d'un corps enseignant qui se mettra en place avec tant de difficulté, surtout entre 1867 et 1915, par exemple? Pour le moment, nous voulons retenir ce qui était considéré comme tel par la hiérarchie. Et si à cause de cela, il arrive que des tensions soient créées par exemple entre le Séminaire et l'évêque, sous Mgr Blais et à certains moments de l'épiscopat de Mgr Courchesne, il arrive aussi qu'une telle attitude soit génératrice de liberté et d'idées neuves.

Dans une région éloignée où tout est à faire, de tels esprits trouvent sans cesse de nouveaux projets à élaborer, de nouvelles constructions à ériger. Songeons à cette adaptation magnifique au milieu dont le Séminaire a fait preuve en se chargeant de l'implantation d'une Ecole moyenne d'agriculture (1926), d'une Ecole d'arts et métiers (1936) devenue Institut de technologie (1948), d'une Ecole de commerce (1945), d'une Ecole de marine (1944) promue au rang d'Institut (1951). Dès 1936, on songeait déjà à une Université à Rimouski. On l'appelait modestement "l'Université rurale". De cela, un collègue vous a entretenu dans d'autres pages de cette revue. Quant à moi, je ne puis me défaire d'une certaine nostalgie en songeant que, pour mieux s'adapter aux circonstances et répondre plus adéquatement aux besoins du milieu, ce collège-séminaire ait dû se saborder lui-même en 1968. Etrange destin, n'est-ce pas?

Noël Bélanger, professeur
Université du Québec à
Rimouski.

NOTES:

1. Archives de l'Archevêché de Rimouski (AAR), **Institutions. Séminaire de Rimouski 1853-1878.**
2. Les éléments géographiques qui s'appliquent à notre étude sont inspirés de Raoul Blanchard, **L'Est du Canada français. "Province du Québec"**, Montréal, Beauchemin, 1935, Tome 1, pp. 107-228.
3. **Le Courrier de Rimouski**, dans son édition du 5 août 1873, décrit les fêtes de l'inauguration.
4. **Annuaire du Séminaire de Rimouski, 1886-1887**, no 1, p. 5.
5. **ibid.**, 1907-1908. no XXII, p. 3.
6. AAR, **Institutions. Séminaire de Rimouski. 1853-1878.**
7. Georgette Grand'Maison, **Les élèves du collège-séminaire de Rimouski (1863-1903)**, pp. 41-42.
8. Décret d'érection canonique signé par Mgr Bernard-Claude Panet, le 30 janvier 1829, cité dans **Centenaire de Rimouski. Album-Souvenir 1829-1929**, p. 65
9. Charles Guay, **chronique de rimouski**, Québec, Imp. P.-G. Délisle, 1873, p. 261.
10. Cyprien Tanguay (1819-1902), prêtre; prélat domestique; curé de Rimouski de 1850 à 1859; membre-fondateur de la Société Royale du Canada (18882); docteur-ès-lettres de l'Université Laval et professeur titulaire de la même institution; auteurs de quelques ouvrages, dont le **Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.**
11. AAR, **Institution. Séminaire de Rimouski. 1853-1878.**
12. AAR. **ibid.**
13. J-C Taché, alors membre du parlement et ministériel, était l'homme tout indiqué pour obtenir des octrois du gouvernement. Il était même l'un des membres du comité.
14. AAR, **Institution. Séminaire de Rimouski. 1853-1878.**
15. AAR, **ibid.** Ce document est aussi cité in **extenso** dans **Le Progrès du Golfe**, 20 mai 1910, p. 4.
16. AAR, **ibid.**
17. AAR, **ibid.**
18. Georges Potvin (1834-1886), prêtre; né et éduqué à Sainte-Anne de la Pocatière; vicaire à Rimouski en 1859; directeur, procureur et professeur au "nouveau collège", de 1862 à 1866.
19. Assemblée du 23 Juin 1863, **Registre des procédures et délibérations de Mm. les Commissaires de la municipalité du village de Rimouski érigé pour les fins scolaires le 29 août 1861**, p. 9.
20. Archives du Séminaire de Rimouski (ASR), pp. 61-62
21. ASR, Lettre de Mgr Jean Langevin à M. Georges Potvin, 26 août 1867, dans **Collège de Rimouski 1855-56, 27 août 1867**, pp. 142-143.
22. ASR, Lettre de l'abbé Georges Potvin au Grand Vicaire Mailloux, 16 avril 1870, dans **Archives du Séminaire de Rimouski**, p. 66.
23. Alphonse Fortin (1889-1974), prêtre; prélat domestique; licencié-ès-lettres (Histoire) de Paris, en 1921; professeur au Séminaire de Rimouski de 1913 à décembre 1960; collaborateur à plusieurs revues et journaux et conférencier recherché. A publié quelques ouvrages sur le régime français. Le texte cité ici fait partie d'une entrevue enregistrée sur ruban magnétique, le 15 janvier 1973.



Le CEGEP de Rimouski: un collègue de la région

Le Cégep de Rimouski se situe, un peu comme tous les collèges des régions périphériques du Québec, au centre des activités de la région qui l'entoure. Sa présence se fait sentir aussi bien au niveau de la vie économique que de la vie sociale et culturelle du milieu. Même si le rôle d'une maison d'enseignement est avant tout l'éducation des jeunes qui la fréquentent et même si les services du collège existent d'abord pour les étudiants, le Cégep reste un élément important de la vie rimouskoise.

La vie économique

L'importance du Cégep dans la vie économique de la région est facile à démontrer. Avec près de 600 employés, le collège est un des plus gros employeurs de Rimouski. Il a versé en 1977-1978 près de onze millions de dollars (\$11,000,000.) en salaires et bénéfices marginaux. Les retombées de cette masse salariale se font sentir dans les différents domaines de la vie économique allant de la construction d'habitations aux commerces et à la vente de services.

La masse salariale mise à part, le Cégep de Rimouski a dépensé cette année plus de trois millions de dollars (\$3,000,000.) à des postes budgétaires aussi divers que

les frais occasionnés par l'enseignement et les services (matériel pour les laboratoires, les ateliers, les bureaux) et les dépenses courantes telles que l'électricité, le chauffage, les assurances, le téléphone, etc.

De même, les travaux pour la construction du pavillon d'éducation physique du Cégep au montant de deux millions neuf cents mille dollars (\$2,900,000.) et les travaux pour le réaménagement de l'Institut Mgr Courchesne dont le coût total dépassera les trois millions de dollars (\$3,000,000.) occupent plusieurs dizaines de travailleurs de la construction et font circuler une somme d'argent importante dans la région.

Finalement, les quelques trois mille cinq cents (3,500) étudiants du collège, qui viennent de tous les coins de l'Est du Québec et même de l'extérieur, forment un apport considérable à la vie économique rimouskoise. Les montants qu'ils déboursent pour se loger, se nourrir, se vêtir et se distraire représente une somme impressionnante. Qu'il suffise de mentionner que le ministère de l'Éducation a octroyé près de trois millions cinq cents mille dollars (\$3,500,000) en prêts et bourses aux étudiants du Cégep en 1977-1978. Si on ajoute à ce montant les salaires gagnés dans les emplois d'été et à temps partiel de même que les contributions des parents, on a une idée de l'impact

économique que représente la population étudiante vivant à Rimouski.

La vie sociale

C'est surtout par l'entremise de ses employés ou de ses étudiants, pris individuellement, que la présence du collège se fait sentir dans la vie sociale de la région. La participation des professeurs ou d'autres employés à des organismes communautaires, à des clubs sociaux ou sportifs, à des colloques sur différents sujets d'intérêt régional est toujours assurée.

Le Cégep favorise aussi la participation d'au moins un de ses membres lorsque des associations ou organismes régionaux en font la demande. Il en a été ainsi dans le passé pour le Conseil régional de la santé et des services sociaux, pour l'organisation de la Semaine du patrimoine, pour la Garderie du Bas du Fleuve, pour le Conseil des communications et dans bien d'autres cas.

L'implication des étudiants dans la vie sociale rimouskoise se doit également d'être soulignée. Les campagnes, comme celle du vernissage des souliers au profit de la Fondation de la fibrose kystique ou celle de la récupération de jouets à offrir en cadeaux de Noël aux enfants déshérités, ont toujours remporté beaucoup de succès. On doit également mentionner le nombre im-

Séminaire, a toujours continué d'être un chef de file dans le domaine de la culture. De nombreux spectacles semi-professionnels et professionnels y sont présentés chaque année. Que l'on songe au dernier festival de l'Association québécoise du jeune théâtre ou aux représentations que viennent donner, à la Salle Georges-Beaulieu ou au café étudiant La Coudée, de nombreux artistes connus nationalement et même internationalement comme Gilles Vigneault ou Félix Leclerc. Ces spectacles sont toujours ouverts au public de la région qui ne se fait pas faute d'y participer.

Le Cégep met aussi à la disposition de ses étudiants et, à l'occasion, du public en général, de nombreux ateliers où l'art et l'artisanat (musique, danse, poterie, macramé, guitare, etc.) sont enseignés. Ces ateliers sont gratuits et favorisent le développement de nouveaux talents locaux qui devraient assurer la relève dans le domaine culturel.

La vie culturelle, c'est aussi l'éducation permanente. A chaque session, le Collège reçoit de cette façon environ cinq cents adultes qui viennent parfaire leur formation générale ou acquérir une formation professionnelle spécifique. Cette forme de contact entre le collège et la population régionale ira certainement croissant, mettant de ce fait le Collège de plus en plus au service de la communauté.



Vue aérienne de la partie ouest de Rimouski. Au centre de la photo, le collège de Rimouski.

portant d'étudiants qui sont membres d'organismes tels la Jeune Chambre, le Club Interact (Rotary International) et la plupart des clubs sportifs régionaux.

Sans aucun doute, le fait que soient réunis dans un même centre beaucoup de professeurs et d'étudiants crée un atmosphère d'émulation intellectuelle et sociale qui rayonne sur toute la région.

La vie culturelle

Le Cégep de Rimouski, marchant dans la foulée du

Voilà un bref tableau de la participation du collège à la vie économique, sociale et culturelle de la région. Le Cégep de Rimouski n'a pas été et ne veut pas être uniquement une "boîte à cours". Ce voeu s'est d'ailleurs concrétisé dans le troisième grand objectif du collège fixé en 1971 et qui s'énonce ainsi: "Le Cégep doit devenir un instrument de promotion dans les domaines social, économique, culturel et dans le domaine des loisirs." Et c'est à la réalisation de cet objectif que l'on travaille, entre autres tâches, depuis plusieurs années.

Mariette Parent-Pineault

Les Ursulines à Rimouski (1906-1977)

Au début du siècle, les Rimouskois prirent conscience du fait qu'il leur manquait une institution éducative pour leurs jeunes filles. Les garçons avaient le privilège de bénéficier du Séminaire mais les filles devaient se rendre au monastère des Ursulines à Québec pour parfaire leur éducation et cela à grands frais. Grâce à l'initiative de Mgr André-Albert Blais, deuxième évêque de Rimouski, les Ursulines vinrent s'établir chez nous. Dès 1904, il entreprit des démarches afin d'obtenir comme il le disait lui-même "un vaillant essaim de dignes filles de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation (1)". En 1906 arriva le premier contingent de religieuses venant du monastère de Québec. Elles étaient au nombre de dix. De l'archevêque L.N. Bégin elles reçurent leurs lettres d'obédience.



Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines.

Celui-ci connaissait et valorisait beaucoup l'oeuvre des Ursulines. Il savait que ces dernières prendraient à coeur leur devoir et donneraient une formation solide et chrétienne aux jeunes filles de la région en les préparant à devenir soit des religieuses modèles, soit des institutrices séculières à la hauteur de leur tâche, soit des mères de

famille capables d'assumer leur rôle. La devise de la communauté était "Donec Formetur Christus in Vobis".

Au début, les dimensions de l'établissement furent restreintes car on supposait que le Bas du Fleuve et la Gaspésie ne pourraient fournir pas plus d'une trentaine d'élèves. Lors de l'arrivée des religieuses, les travaux de construction étaient encore en cours. On déblaya à la hâte une pièce qu'on transforma en chapelle provisoire. Mgr Blais vint y célébrer la première messe le 25 juillet 1906. Le 14 septembre eut lieu l'inauguration officielle. L'institution ouvrit ses portes à soixante élèves. Le lendemain, le nombre dépassa la centaine. Ce résultat démontrait les besoins d'une population.

Les activités de l'Ordre des Ursulines jusqu'en 1937

L'enseignement fut d'abord divisé en deux programmes d'études distincts; celui du pensionnat et celui de l'École Normale. Le premier était modelé sur celui de Québec et réparti en huit classes, de la classe enfantine jusqu'aux degrés supérieurs. En 1936, le cours fut affilié à l'Université Laval et a toujours été accessible autant aux pensionnaires qu'aux externes. Le second programme était conforme à celui promulgué par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique pour les Ecoles Normales catholiques de la province. En outre, les futures institutrices avaient la possibilité de mettre en pratique l'enseignement qui leur était donné en passant par l'école d'application. Celle-ci cessa d'exister sous Mgr Georges Courchesne, troisième évêque de Rimouski, en 1931. En 1933, s'ajouta le programme de cours du Pensionnat St-Georges pour les jeunes garçons ayant de cinq à douze ans. Ces derniers étaient ainsi préparés à accéder aux classes du Séminaire. Ce programme sera transféré au pensionnat de Matane en 1960.

Pour satisfaire aux besoins croissants, il fallait un plus grand nombre de religieuses enseignantes. Mgr Blais a toujours estimé cette oeuvre et tenta, dès le début, d'apporter ses soins. Il leur envoya un principal d'école, l'abbé Xavier Ross qui devint plus tard, soit en 1929, évêque de Gaspé. Sous l'impulsion de ce prêtre éducateur, les Ursulines réussirent à surmonter les premières difficultés. Il fut tour à tour maître d'écoles et professeur de pédagogie. Il réussit à contrôler toutes les embûches rencontrées dans l'exécution du programme et il fit bénéficier les normaliennes de sa propre expérience. Grâce à lui, le niveau des études fut relevé et les futures institutrices reçurent une solide formation professionnelle. La compétence de l'abbé Ross venait en partie du fait qu'il avait suivi de nombreux cours de pédagogie en Europe. En outre, il écrivit un manuel pédagogique qui sera repris par le Conseil de l'Instruction Publique.

En 1907, il insiste pour que les Ursulines donnent des cours pour l'enseignement pratique de l'art culinaire, de la coupe, de la couture, de la broderie, de l'horticulture et de l'agriculture. Cet enseignement, désigné sous le nom général d'économie domestique, devait compléter l'éducation des jeunes filles. Les arts s'enseignèrent aussi sous forme de cours spéciaux. Ceux-ci s'énumèrent comme suit: cours de musique instrumentale (piano, violon, guitare, mandoline), cours d'orgue et de chants. "Dès

1909, la Maison est affiliée au Dominion College of Music qui, pendant douze ans, décerne 192 diplômes de divers degrés. En 1922, elle s'adresse à l'Académie de Musique de Québec et poursuit sa marche ascensionnelle vers le progrès dans l'art musical. Enfin, cette année même (1936), elle adopte le programme de l'École de Musique de l'Université Laval." (2) Les élèves pourront aussi selon leurs aptitudes, apprendre le dessin artistique, maîtriser le fusain, l'aquarelle, la peinture à l'huile, l'étain et le cuir repoussé, la porcelaine. On enseignera également, avec succès, la dactylographie et la sténographie, ce qui sera apprécié par l'Association des Dactylographes canadiens. Des 67 élèves qui passèrent l'examen, toutes obtinrent la mention "excellent".

Un nombre accru de candidates à l'enseignement général sera attiré à l'Institution. Durant les dix premières années, la population scolaire grandira de 60%. L'École Normale qui, au départ, ne devait recevoir qu'une trentaine d'élèves voit augmenter ce nombre à quatre-vingt-douze. En 1916, il fallut agrandir les salles de cours de 130 pieds par une aile qu'on annexa au corps principal du bâtiment. "Il semblerait que le plus grave problème qu'on ait eu à faire face, fut toujours le manque de place (3)." En 1933, vu le nombre croissant des demandes d'admission, on décida de construire une seconde aile plus vaste que la première. Elle devait être à l'épreuve des incendies. Ayant reçu l'avis de Monseigneur Courchesne de construire une nouvelle aile à l'épreuve du feu. On ne s'attendait pas à ce que ce soit grâce à lui qu'on ait pu sauver nos biens lors du feu en 1937. Toutes les archives avaient été transférées dans cette aile et lors du feu qui commença au grenier et allant vers le bas, tout put être sauvé en envoyant rapidement, étage par étage, les effets des pensionnaires et des soeurs dans la chapelle, qui, comme on sait, était à l'épreuve du feu. Seuls les effets de trois pensionnaires ne purent être sauvés." (4) Malgré la construction de cette aile, on ne pouvait toujours pas répondre à la demande.

Certaines distinctions furent accordées aux élèves. Ainsi le Saint-Père signa l'autorisation de donner en son nom, chaque année et à perpétuité, une médaille à l'étudiante la plus méritante de la Maison. Pour le perfectionnement de la langue française, l'École Normale de Rimouski, lançait en 1912, parallèlement au vaste mouvement déclenché à Québec par le 1^e Congrès, une association pédagogique de Sainte-Ursule. Une autre organisation du même genre fut formée soit le cercle littéraire Sainte-Angèle qui, avec sa devise "Excelsior" et la possibilité d'acquérir des connaissances en matière littéraire, enthousiasmait les étudiantes du pensionnat. S'ajoutèrent à ces deux associations les cercles de Marie de l'Incarnation et de Latreille. Ceux-ci réunissaient toutes les bonnes volontés des jeunes naturalistes du monastère. Un musée d'histoire naturelle sera fondé pour promouvoir l'étude des sciences en 1933. Les élèves qui avaient regagné leur foyer pouvaient se joindre au cercle Notre-Dame du Grand Pouvoir et celui de Sainte-Angèle pour les plus jeunes. Pour leur part, les anciennes profitaient de la réunion annuelle de l'Amicale pour se retrouver à 150,200 et échanger leurs souvenirs. Le début de ces rencontres remontait au 31 juillet 1934.

Le monastère laissa ses élèves s'initier doucement aux méthodes de l'Action Catholique. Au sein du cloître, une étude en commun se faisait sur des documents pontificaux. Aussi on formera de Jeunes Semeuses afin d'intensifier l'apostolat du personnel enseignant. Ces groupements

reçurent l'appui de Mgr Courchesne. Celui-ci devint principal de l'École Normale. Il le sera de 1929 à 1948. "Au début l'École Normale possédait un principal à plein temps.

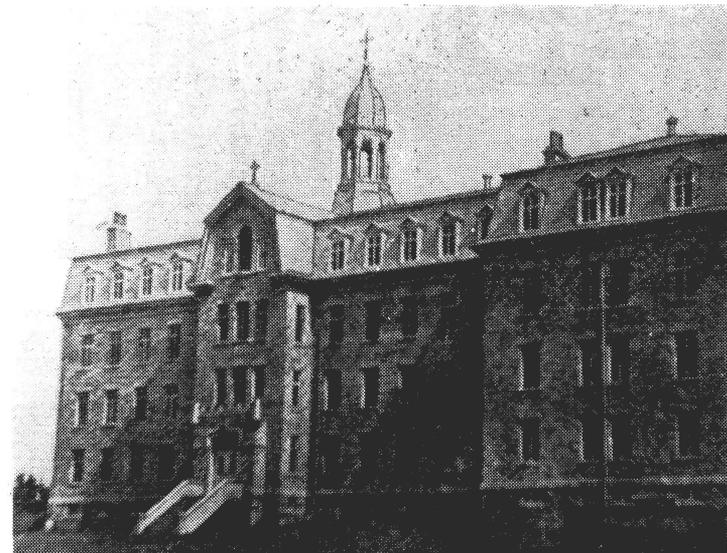
Lors du décès du curé de Trois-Pistoles, Mgr Courchesne prend sur lui de déplacer le principal de l'école pour le nommer curé de la paroisse, et décide sans compromis de devenir le principal des Ursulines. Cette façon d'agir ne plut guère à Mgr Ross, qui alla avertir les Ursulines du désir de l'évêque d'être le principal. Avant de partir, il leur dit de toujours dire "oui" aux demandes de Mgr Courchesne, car il était d'un tempérament sévère et autoritaire." (5) Ceci provoqua un froid entre les Ursulines et Mgr Courchesne. Toutefois les religieuses tinrent compte du conseil de Mgr Ross ce qui permit de coexister sans trop de conflits et d'en venir à une certaine amitié. Malgré tout, Mgr Courchesne stimulera l'École Normale qui ne fera que progresser.

Du feu de 1937 à aujourd'hui

Le feu de 1937 marquera le début d'une seconde étape dans l'existence du monastère. Cet incendie prit naissance le soir du 13 janvier 1937. On ignore la cause officiellement mais une hypothèse sera avancée à l'effet que certaines jeunes filles seraient montées au dernier étage pour fumer en cachette. Seule l'aile neuve fut préservée. On continua d'y donner les cours aux élèves de Rimouski tandis que les Normaliennes devaient se rendre à l'Hôtel de Ville afin d'y terminer leurs études.

On reconstruisit le monastère en y ajoutant à l'arrière, près de la chaufferie, une maison de briques destinée à l'éducation des jeunes garçons qui logeaient auparavant dans l'ancien externat. De 1933 à 1960, 2,373 garçons furent inscrits à ce pavillon qui prit le nom de St-Georges. Il ouvrit ses portes officiellement le 14 septembre 1937.

Le 20 avril 1938, ce fut autour du nouveau monastère d'ouvrir les siennes. Malgré l'étage supplémentaire, on manquait toujours d'espace. Pour permettre aux demi-



Premier monastère des Ursulines détruit par le feu en 1937.

pensionnaires de dîner, les religieuses devaient disposer des tables dans les corridors.

A la demande des gens de Rimouski, les Ursulines ajoutèrent la septième au cours primaire et une section classique conforme au programme de l'Université Laval. C'était la première étape conduisant au baccalauréat.



Les Ursulines dans leurs stalles.

En 1962, le sort des collèges classiques sera de plus en plus débattu. Le Rapport Parent demandait l'instauration d'un système public d'éducation au niveau secondaire et collégial. D'autre part, le monastère désirait être accrédité pour satisfaire aux exigences de l'Université Laval. De celle-ci une réponse fut donnée par Mgr Lafrenière: "La situation générale est telle qu'il n'est pas possible de constituer un niveau collégial dans votre institution. L'unique solution serait la prise en charge de vos quatre classes par le Séminaire, lequel en aurait académiquement l'entière responsabilité sur le plan académique." (6)

Le 26 septembre 1966, l'institution s'associa par contrat

avec la Régionale Scolaire du Bas St-Laurent: \$550.00 seraient accordés au monastère pour chaque étudiant désireux d'y entrer pour suivre le cours secondaire classique. Ce contrat prit fin en 1968. Dès lors les Ursulines se virent dans l'obligation de s'engager dans les écoles publiques afin de satisfaire aux nouvelles normes du Ministère de l'Éducation.

La pression exercée par le Rapport Parent sur le milieu éducatif fit que les institutions rimouskoises demandèrent un Collège d'Enseignement Général et Professionnel (C.E.G.E.P.). On demanda aux Ursulines d'accepter dans les plus brefs délais de préparer un bail de location pour y

loger étudiants et étudiantes du Centre d'Information des Maîtres pour septembre 1967. Voyant leur rôle se transformer pour n'être que celui de locataire du gouvernement les religieuses songèrent à vendre le monastère. Les Ursulines renoncèrent à l'administration de l'École Normale par un acte du Conseil signé par les autorités du monastère, le 28 septembre 1967. Le 30 mai 1969, le contrat de vente fut signé. Tout y passa.

En 1968, le Ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, proposait un Centre d'Études Universitaires à Rimouski pour septembre 1969. Effectivement celui-ci prit naissance le 2 septembre. Les administrateurs en seront M. Charles Beaulieu, directeur; M. Albert Horth, le directeur-adjoint; le Dr Pascal Parent (grand promoteur du centre d'Études Universitaires), secrétaire général. Le C.E.U. sera la quatrième Université du Québec après Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi. M. Pascal Parent incitera les autorités à acheter le monastère des Ursulines qui, à son avis, serait le meilleur endroit pour y établir l'Université du Québec à Rimouski. (7)

Les religieuses durent ainsi quitter leur monastère. Elles essayèrent d'abord par petits groupes appelés "Fraternité" dans divers loyers de la ville. Elles construisirent non loin de la Maison Mère une résidence dans laquelle s'installèrent une vingtaine de religieuses le 28 août 1969. Une autre maison sera construite par la suite pour le dernier groupe d'Ursulines. C'est là que seront transférées les archives du monastère.

Aujourd'hui, quelle est la place des Ursulines dans notre société? La réponse est dans leur évolution. Celles-ci, tout comme elles l'ont toujours fait, désirent venir en aide aux gens de la région. Depuis leur installation ici, elles ont dû faire face courageusement à diverses situations, tel

l'incendie qui détruisit en grande partie leur oeuvre première. Après le retrait de la clôture, ce qui se fit dans les années 50, elles apprirent à travailler dans un contexte social nouveau. Maintenant disséminées en petits groupuscules dans la ville, elles continuent toujours d'apporter leur aide à la population. Beaucoup d'Ursulines enseignent dans les différentes écoles de la ville. Les autres soutiennent les gens qui en ont besoin. Pour leur part, les religieuses qui après une vie bien remplie aspirent au repos et pour celles que la maladie afflige, bénéficient des deux maisons construites après la vente du monastère. En somme les Ursulines ont su évoluer avec leur temps et s'adapter au milieu qui les entourait. Mais il ne faudrait pas oublier pour notre part ce qu'on leur doit. Grâce à leur contribution, notre région a pu accéder à un meilleur niveau d'éducation. En formant des institutrices elles ont permis à plusieurs jeunes de bénéficier d'une bonne instruction. Elles ont toujours eu à coeur d'améliorer leur enseignement et le souci d'ouvrir le plus possible l'éventail des connaissances à leurs élèves. Notre région n'a eu en fait qu'à se féliciter de la venue des Ursulines chez nous.

Jean Bernier,

Étudiant, Université du Québec à Rimouski.

1. Les annales des Ursulines, p. 1.
2. Ibid., P. 2.
3. Interview avec Soeur Marie de l'Annonciation.
4. Interview avec Soeur Gaudry, archiviste.
5. Interview avec Soeur Marie de l'Annonciation.
6. Les annales des Ursulines, deuxième partie, P. 2.
7. Interview avec Soeur Gaudry.



Le monastère des Ursulines tel qu'il apparaissait en 1956.

A l'oeuvre dans l'Est du Québec

Les Soeurs de N.D. du St-Rosaire

En 1867, le Rimouski diocésain s'étendait sur les deux rives du fleuve: il comprenait une partie des territoires de Ste-Anne-de-La-Pocatière à Gaspé, au sud; de Chicoutimi à Hauterive et à Schefferville, au nord.

Dès 1871, Monseigneur Jean Langevin avait déjà visité deux fois son immense diocèse, dépourvu de routes et de voies ferrées. A son retour de Blanc-Sablon, cette année-là, l'évêque dynamique revint atterré face à la pauvreté et à l'ignorance de la majeure partie de son peuple. Cent quatre-vingts (180) écoles de village existaient, dont 120 seulement ouvertes aux 2500 enfants du diocèse; quatre pensionnats: à Cacouna, aux Trois-Pistoles, à Rimouski et à Carleton, tel était le bilan des maisons d'éducation rencontrées.

Les rapports 1859-67 des inspecteurs de districts, Meagher et Tanguay, sont assez descriptifs pour laisser deviner l'état d'âme de l'éducateur-évêque Jean Langevin.

"Il n'y a que 27 écoles en opération pour 69 arrondissements. Sur les 27, il y a une bonne école à Gaspé, une à Douglas et une à Haris. Les autres laissent beaucoup à désirer et devraient être fermées".

L'inspecteur Tanguay note que sur quatre écoles dans le secteur de Matane, une est assez bonne, deux médiocres et l'autre nulle. Dans le secteur de Rimouski, il y en a sept: deux bonnes, y compris l'Académie des SS. de la Congrégation de Notre-Dame, une passable et quatre médiocres.

Jean Langevin ne se butera pas aux ténèbres: il fera de la lumière. D'abord professeur de sciences et de mathématiques au Séminaire de Québec, Jean Langevin se heurta à une pénurie d'ouvrages en ces disciplines. Il était jeune, enthousiaste, courageux et réaliste. "Aut inveniam; aut faciam", disait-il en latin, selon la mode du temps. Il compose les traités dont il a besoin. Il lui fallait en 1871 de bons titulaires de classes; ceux-ci étant rares, il en ferait. Et cela se fit!

A cette époque, on jugeait la vie religieuse incompatible avec la vie d'institutrice à la petite école, les religieuses tenaient de fort bons pensionnats, mais on en restait là. Aussi, Monseigneur Langevin ne songea-t-il pas à la fondation d'un Institut religieux, mais à une sorte d'Institut séculier, avant la chose et le mot. Innovateur, il invita quelques femmes célibataires à former une association en vue de se préparer à l'enseignement dans les petites écoles. Il leur demanda une vie en commun, un uniforme et une formation pédagogique commune. Lui-même les formerait aux sciences de l'éducation. Dès 1874, le groupe était peu nombreux, mais à peu près viable. Cependant tout ne marchait ni assez vite ni assez bien, c'est pourquoi il invita l'une de ses anciennes élèves de l'Ecole normale Laval, Elisabeth Turgeon de Beaumont, à venir prendre la direction du groupe très hétérogène. Mademoiselle

Turgeon fit un essai loyal en 1875 mais découvrit vite que, sans le lien très fort des promesses religieuses, l'association ne pourrait tenir. La Providence veillait.

Sur les représentations réitérées de la directrice, Monseigneur décida de donner l'existence canonique à la petite association, appelée d'abord "Soeurs des Petites Ecoles" et maintenant, depuis 1895, Soeurs de Notre-



Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, de 1867 à 1891.

Dame du Saint-Rosaire.

Leur champ d'apostolat depuis 104 ans s'étend surtout à l'Est du Québec où elles ont joué un rôle culturel, social et religieux. Les Constitutions des Soeurs de N.-D. du St-Rosaire ont toujours eu pour but spécifique l'éducation, de préférence chez les petits et les pauvres, sans se fermer aux autres besoins de l'Eglise et de la société.

Une première école fut ouverte à Rimouski en 1874. Après six années de formation, soit en 1880, la nouvelle communauté ouvrit trois autres écoles: une à Saint-Gabriel, une à Saint-Godefroi et une troisième à Port-Daniel, au bout du monde, disait-on, compte tenu de l'absence de routes.

La Congrégation se développa à un rythme assez rapide, comme en fait foi le tableau ci-dessous, qui permet d'établir le nombre d'écoles et d'élèves sous la direction des soeurs durant la période 1880-1965.

Années	Ecoles	Elèves	Degrés
1880	3	environ 200	
1900	11	statistiques incomplètes	6
1910	17	statistiques incomplètes	6
1920	24	5184 en 1925	6
1930	31	6585	8
1940	46	8479	10
1950	69	11875	13
1960	89	21547	1
1965	84	29584	1

A partir de 1949, les diplômés des écoles normales se multiplient et viennent collaborer à la tenue des écoles des commissions scolaires. Et avec la Révolution tranquille, c'est la création des commissions scolaires régionales; le secondaire commence à regrouper ses effectifs: on prépare l'enseignement polyvalent. Même phénomène au post-secondaire et à la formation des maîtres. Les laïcs sont plus nombreux dans l'enseignement. En 1961, ils étaient 555 à travailler sous la direction des religieuses; en 1967, ils sont 827 dans les classes avec les religieuses. Après avoir remplacé celles-ci dans les postes qu'elles ont quittés, ils arrivent progressivement à la direction des écoles. Cependant 90% des soeurs continuent à oeuvrer dans l'Est du Québec.

A l'élémentaire, les commissions scolaires essaient de répondre aux exigences du Règlement numéro Un et l'on verra bientôt leur regroupement puis leur disparition. Une entrée progressive des méthodes actives se produit dans les classes. Les soeurs enseignent la méthode dynamique dans dix-neuf (19) écoles, la méthode Cuisenaire dans sept (7) et la méthode Ward dans douze (12). Les méthodes nouvelles s'introduisant à l'élémentaire, on sent le besoin d'une préparation plus adéquate à ce niveau, pour guider l'enfant à une étape si importante de sa vie. Les religieuses ne reculent pas devant le sacrifice de leurs vacances pour suivre les cours nécessaires à leur tâche, dans les universités de Québec, Montréal, Ottawa ou des Etats-Unis.

En 1978, les soeurs enseignantes sont encore à l'oeuvre dans les écoles primaires et secondaires, dans les CEGEP de Rimouski, de Gaspé et de Rivière-du-Loup, à l'Université du Québec à Rimouski. Quelques-unes se consacrent spécialement à l'enfance inadaptée, à divers niveaux. On ira même outre-mer mûrir ses expériences.

Ecoles Ménagères

Il y eut toujours des priorités dans l'oeuvre d'éducation des Soeurs des Petites Ecoles. L'instruction religieuse d'abord, les sciences ménagères ensuite.

Quant aux matières scolaires, la langue maternelle venait au premier rang; la belle calligraphie, le chant, l'expression corporelle recevaient une attention particulière, compte tenu toujours des besoins et des différents milieux.

La Congrégation demandait expressément aux membres, dans ses Constitutions même, "de se former aux sciences

ménagères et d'y former leurs élèves... de leur inspirer le goût du travail, l'ordre, la propreté, l'économie, l'amour du devoir." (1)

Ces mêmes Constitutions demandaient aussi de donner des cours pratiques d'enseignement ménager, là où c'était possible. A cette fin, des écoles ménagères de types divers, dont la principale, l'Institut familial, furent organisées. Les statistiques mentionnent l'inscription de 1785 jeunes filles à cet Institut.

Voici en résumé le tableau de ces diverses écoles.

Type	Endroit	Année	
Ecoles ménagères locales:	Mont-Joli	1910	
	St-Alexis	1913	
	Bonaventure	1914	
	Ste-Anne-des-Monts	1914	
	Mont-Joli	1930	
Ecole ménagère régionale:	Mont-Joli	1930	
	Institut familial:	Rimouski	1941
Ecoles ménagères moyennes:	Cabano	1950	
	Desbiens	1953	
	Causapscal	1957	
	Mont-Joli	1957	
	Bonaventure	1960	
	Rimouski	1961	
	Ecoles d'Arts familiaux:	Nazareth	1962
		Mont-Joli	1962
		Causapscal	1962

(2)

Nos Ecoles normales, de 1940 jusqu'à leur abolition en 1967, ont enseigné les arts ménagers très activement. Les écoles indiennes de Maria et de Restigouche, cette dernière pendant plus de 60 ans, ont mis un accent particulier sur les sciences ménagères et les travaux de menuiserie pour les garçons.

Enseignement de la musique

L'enseignement musical côtoie l'enseignement classique dès les débuts de la Congrégation centenaire. La musique religieuse a la prépondérance durant quelques décades, avec l'accompagnement du plain-chant et l'étude de pièces liturgiques. La musique profane est d'essence plutôt populaire et l'harmonium, l'instrument le plus en vogue. Au 20e siècle, le piano aura la place d'honneur; l'orgue à tuyaux fera son entrée en 1924, suivi quelques années plus tard du violon, du violoncelle, de la flûte à bec et de la guitare classique.

Les professeurs de musique se qualifient davantage et se rendent aptes à présenter leurs élèves aux examens de l'Académie de Musique de Québec. De 1930 à 1963, 1100 étudiants sont diplômés de cette Institution. A compter de cette date, la Communauté, fait partie de la Fédération des Instituts affiliés à Laval et présente désormais ses élèves aux examens de cette Université. De 1963 à 1977, 494 candidats se sont vus décerner l'un ou l'autre parchemin, degrés supérieur, lauréat, complémentaire, baccalauréat et licence, en piano ou en orgue.

Depuis 1956, l'Institut a son programme approuvé pour les degrés inférieurs, du 1er au 7e degré exclusivement. Dans l'espace de 22 ans, 8696 certificats ont sanctionné le travail des élèves, tant de la maison mère que de ses maisons locales.

Le Mouvement Vivaldi s'implante au Saint-Rosaire en 1970. De juin 1971 à juin 1977, 250 élèves ont obtenu mentions et certificats de M. Claude Létourneau, fondateur et directeur du Mouvement.

Dans les écoles élémentaires et secondaires, quelques religieuses ont fait l'éducation musicale en utilisant les Méthodes Ward et Corneloup, remplacées maintenant par les instruments Orff et Kodaly. Des leçons de flûte à bec, de guitare et de piano sont données individuellement ou en groupe.

Depuis 20 ans, les élèves participent nombreux aux Festivals de musique, celui des Jeunesses musicales, durant quelques années, et celui qui porte aujourd'hui le double titre de Concours de musique du Canada et Festival de musique du Québec. Le niveau musical dans l'Est du Québec se trouve considérablement élevé par ces compétitions.

Au printemps 1976, cinq (5) bourses nationales, octroyées aux vainqueurs, classent la cité de Rimouski en 4^e place sur les 14 villes canadiennes participantes au Concours.

Les Ecoles Normales

Un des premiers soucis de Mgr Langevin fut l'établissement d'une Ecole normale à Rimouski. Après de nombreuses démarches infructueuses, l'évêque se tourna vers les examens du Bureau Central pour la qualification du personnel enseignant. Les soeurs se présentèrent aux examens et y préparèrent leurs élèves aspirant à l'enseignement, pour l'obtention des brevets élémentaire et modèle, appelés plus tard élémentaire, complémentaire et supérieur.



Elizabeth Turgeon devenue Mère Marie Elizabeth, fondatrice des Soeurs des Petites Ecoles de Rimouski.

Le quatrième évêque de Rimouski, Mgr Courchesne, lui-même ex-principal, tendit la main, par delà le temps, à Mgr Langevin pour continuer la formation des institutrices de son diocèse.

Au lendemain de sa consécration épiscopale, le 24 mai 1928, lors de sa visite à la Communauté, il demanda à voir la bibliothèque avant de pénétrer dans la salle de réunion. Un mois plus tard, le 24 juin, invité au centenaire de l'Isle-Verte, il y rencontra la Supérieure générale et la salua en disant: "Ma Mère, vous allez envoyer des soeurs faire des études classiques..." Ce fut le début d'une formation approfondie par le cours classique. A Montréal d'abord, parce que le programme était le même pour les garçons et pour les filles. Dans l'intervalle, le Collège de Sillery fut affilié à l'Université Laval; il y eut alors alternance d'étudiantes soit à Québec soit à Montréal.

Le Département de l'Instruction publique, favorable à ce moment à la multiplication des Ecoles normales, la Congrégation se vit confier deux de ces Ecoles, l'une à Ste-Rose-du-Dégelis et l'autre au Mont-Joli.

De sa fondation en 1940 à 1967, l'Ecole normale de Ste-Rose-du-Dégelis octroya 1270 brevets d'enseignement du degré élémentaire, complémentaire et supérieur; plus tard, les brevets D, C et B. En septembre 1965, cette Ecole accueillait 81 étudiants dont 25 garçons, ce qui représentait une expérience nouvelle. A peu près 90% de ses diplômés venaient de l'Est du Québec où ils enseignent encore.

De 1942 à 1967, l'Ecole normale de Mont-Joli décerna 1395 brevets des degrés susdits, le brevet A en plus. L'année 1965 a vu des transformations radicales dans cette Ecole. Accueillie à Rimouski par l'Institut familial, son histoire se lie désormais à celle des deux autres centres de formation des maîtres: Ursulines et Tanguay. Elle comptait alors 90 normaliennes au brevet A, 63 au brevet B dont un certain nombre à l'option spécialisée: Maternelle.

Une section anglaise, à la demande du Département de l'Instruction publique, avait été ajoutée à l'Ecole normale du Mont-Joli en 1955. Cette section, transférée à Carleton en 1960, puis à Restigouche en 1961, devint une unité du St. Joseph Teachers College. Elle déménagea à Gaspé en 1967, tout en demeurant une filiale du St. Joseph Teachers College jusqu'en 1969. Après cette date, elle fit partie du CEGEP de Gaspé. Cette école décerna 300 brevets C, B et A et 100 brevets bilingues durant sa courte existence mouvementée. La très grande majorité de ses diplômés enseignent encore dans l'Est du Québec.

Initiatives para-scolaires

A. Cercles des Jeunes Naturalistes [C.J.N.] et Camps d'été

Depuis quelques années, on prend des mesures systématiques pour prévenir la pollution du milieu physique, pour le conserver, le développer, l'embellir. Sait-on assez que dès 1931 les Cercles des Jeunes Naturalistes lançaient cette campagne dans les écoles primaires et secondaires? Sait-on que le Bas du Fleuve fit un travail formidable dans ce domaine? Les promoteurs ne sonnaient pas de l'olifant mais retroussaient leurs manches et faisaient de la besogne très réaliste.

Impressionné, dans ses visites, des résultats constatés chez les écoliers, Monsieur Paul Hubert, Inspecteur régional, présida la formation d'un Comité d'animation des

Cercles, fit accepter une chronique C.J.N. hebdomadaire par l'Echo du Bas St-Laurent (1935-1939) de sorte qu'en 1938 il y avait matière à une Exposition, à l'Hôtel-de-Ville de Rimouski, des meilleurs travaux de tous les Cercles de l'Est du Québec fondés à cette époque.

Les Sciences naturelles n'étaient pas inscrites alors au programme scolaire. Il semble que M. Magnan, dans sa revue **L'Enseignement primaire**, y suppléait en publiant des textes basés sur les Sciences naturelles. Des membres du Comité eurent l'idée, pour l'enseignement du français, de sortir de l'Enseignement primaire des extraits correspondant à ce que pouvaient observer les élèves en chaque saison. Une Ursuline et une religieuse de N.-D. du St-Rosaire prirent en main l'établissement du programme projeté et de la compilation des textes en un manuel intitulé **Les C.J.N. au service de la langue et du sol**, encouragé et préfacé par Monsieur Paul Hubert. L'enthousiasme grandit, et le nombre des Cercles, porté à 112, a contribué peut-être à l'introduction au programme scolaire de la discipline connue aujourd'hui sous le nom d'Ecologie.

Les Cercles étant reconnus comme des facteurs de loisirs sains, dans une nature saine, à partir de 1965 il y eut des Camps de C.J.N. au rythme de six (6) par été, au Cap à l'Original et ailleurs dans le Témiscouata, la vallée de la Matapédia et la Gaspésie. Ces Camps comptaient de 72 à 110 participants. Ils continuent d'exister et de faire oeuvre nationale sous le nom de Camps Irène-Fournier Inc., avec siège social à 261, rue St-Joseph, à Rimouski. Des milliers de jeunes se sont ainsi entraînés à la connaissance et à la protection du milieu. L'oeuvre des pionnières rosariennes du mouvement continue malgré et en dépit de la centralisation des écoles. Les loisirs prenant une place prépondérante dans la vie des citoyens, il incombe aux éducateurs de leur donner un sens et d'aider les activités culturelles dans les loisirs.

b. Les Tout-Petits du Jardin de la Nature

En 1930, Mademoiselle Marcelle Gauvreau, M Sc., fille d'un médecin de Rimouski, fonda et dirigea durant 25 ans, à l'Institut Marie-Victorin, Montréal, une école enfantine, dite de l'EVEIL, dont le but est d'éveiller les tout-petits aux beautés de la nature, au moyen d'activités scientifiques et récréatives adaptées à leur âge. A ce genre de jardin d'enfance, étaient admis les petits d'âge pré-scolaire (4 à 5 ans).

En septembre 1969, Rimouski fait écho à Montréal: une initiative appelée "Les Tout-Petits du Jardin de la Nature" prend corps et fonctionne au Saint-Rosaire, à la grande joie des parents et des professeurs. Quinze (15) jeunes y sont accueillis. Le programme comporte chaque semaine trois (3) périodes de deux (2) heures environ, les lundi, mercredi et vendredi. Les petits élèves semblent très heureux.

Les visiteurs peuvent les observer à leur insu et constater leur entrain, leur joie, leur spontanéité et leur créativité. A ce jour, plus de 500 tout-petits se sont inscrits au Jardin de la Nature. Aujourd'hui comme hier, ils savent s'émerveiller des beautés qu'on leur apprend à découvrir.

C. Classe maternelle

Le 1er juillet 1956, un appel téléphonique du curé de Saint-Germain, Monsieur le chanoine Gérard Couturier, demandait de bien vouloir accepter le transfert à la maison

mère de la Maternelle Saint-Germain qui avait ses locaux au Centre des Loisirs. Mademoiselle Jacqueline Thériault devant contracter mariage et par le fait même abandonner sa tâche de titulaire, avait cherché en vain une remplaçante.

Soeur Georgette Michaud prit la relève. Deux classes rafraîchies et transformées s'ouvraient en septembre à 29 bambins. A la suggestion des parents, les douze (12) plus âgés (5 ans et 5½ ans) formèrent un groupe de premier degré, dans l'après-midi. La dynamique titulaire, missionnaire au Honduras depuis 10 ans, fit preuve de talents pédagogiques de premier plan, jusqu'en septembre 1965 où son rôle de suppléante prend fin. Les locaux sont loués à la commission scolaire pour la maternelle publique.



Groupe de religieuses, professes, novices et postulantes en 1908.

Education permanente

Dès l'été 1921, les Soeurs de N.-D. du St-Rosaire donnaient des cours aux adultes: cuisine, tricot, couture, anglais et matières du cours commercial. De 1930-35, elles firent partie de l'équipe des professeurs de l'Ecole d'Agriculture pour les cours donnés à des institutrices.

En 1920, un ouvroir ouvrait ses portes à Restigouche, principalement pour les dames indiennes. D'autres ouvroirs furent mis sur pied à Rimouski en 1933, à Maria en 1942, à Cabano et à Ste-Rose-du-Dégelis en 1940, à St-Augustin, Côte Nord, en 1955, à Tête-à-la-Baleine en 1960.

Les participantes y développaient leurs aptitudes en cuisine, en couture et en tricot, tout en procurant des vêtements aux pauvres, surtout pendant les années de crise économique et de guerre. Des cours de ce genre se donnèrent aussi à Price et à St-François-Xavier-des-Hauteurs.

De 1950 à nos jours, des centaines de titulaires à l'élémentaire et au secondaire suivent à la maison mère des cours de dessin, de décoration et d'arts plastiques.

D'autres adultes de l'Education permanente et des jeunes s'initient aux travaux d'art.

Depuis 1971, 530 dames et jeunes filles se sont entraînées à l'art du tissage; quelques messieurs même y ont



La Maison-Mère des Soeurs de N.-D. du St-Rosaire à Rimouski vers 1943.

fait leurs essais. De 1969 à la présente année, 318 élèves ont suivi des cours pratiques de couture.

Voilà en survol le travail d'éducation accompli par la Congrégation des Soeurs de N.-D. du St-Rosaire. Elle entend le continuer avec des adaptations certes, mais dans un esprit de confiance et d'audace qui engage sa destinée et sa fonction dans l'Eglise de Dieu. Notre terre d'élection est et restera l'Est du Québec.

Rollande Pelletier, R.S.R.

NOTES:

1. Les Soeurs de N.-D. du St-Rosaire. Constitutions.
2. Soeur Marie-du-Cap. L'Education familiale et ménagère chez les Soeurs de N.-D. du St-Rosaire, p. 41.

BIBLIOGRAPHIE

1. Grand-Maison, Georgette, R.S.R. **Ecole Normale du Mont-Joli. Un Quart de Siècle à la Formation d'Educatrices**, 1976, 158 pages.
2. **Gouvernement du Québec, L'Enseignement Ménager dans la Province de Québec, Règlements et Programmes**, 1943, 142 pages.
3. Soeurs de N.-D. du St-Rosaire. **Constitutions et Règles**.
Idem, Chroniques de la Congrégation.
Idem, Archives de la Congrégation.
4. Soeur Marie-du-Cap, R.S.R. **L'Education Familiale et Ménagère** chez les Soeurs de N.-D. du St-Rosaire, 1965, 77 pages.
5. Soeur Marie de l'Epiphanie, R.S.R. **Langevin Educateur**, 1955, 168 pages.
6. Journal de l'Instruction Publique. Volumes de 1850 à 1955.
7. Soeurs de N.-D. du St-Rosaire, LA-MI, revue musicale.
8. O.S.U. et R.S.R. **Les C.J.N. au Service de la Langue et du Sol**, 1937, 127 pages.

Mon école d'il y a cinquante ans...

Ayant été convoqué pour donner une conférence à l'occasion de la semaine de l'éducation, j'ai voulu prendre pour sujet : Ma petite école du rang, d'il y a cinquante ans. Encore me suis-je rajeuni un peu, car il me faudrait remonter à soixante ans en arrière; j'étais écolier vers 18 95. C'est avec plaisir que je viens vous entretenir ce soir, étant professeur depuis 48 ans et espérant l'être encore longtemps. Engagé dans le sentier des confidences, je continue donc...

Je n'ai pas la prétention de vous présenter un édifice bien imposant, non. Ma petite école du rang, au contraire, était bien humble et pauvre, mais nous ne nous en apercevions pas... Je ne pourrais pas l'appeler "la petite école rouge" comme les Anglais, car elle était noire, complètement noire, du solage au toit... on l'avait entièrement goudronnée; c'est peut-être pour cela que nous l'avons conservée si longtemps.

L'intérieur comprenait une seule classe où tout était de bois naturel, brûni par l'âge... Au mur, un tableau noir et quelques vieilles cartes géographiques. Tables et chaises se ressentaient de l'usure du temps et des marques plus ou moins grotesques laissées là par les trois ou quatre générations précédentes. Une seule chose était neuve, dans ma petite école, la tribune de la maîtresse. Il y avait aussi une cave et un grenier... mais jamais je n'eus la curiosité ou l'occasion de les visiter.

Les trente familles qui composaient le rang étaient de braves cultivateurs et les plus pauvres envoyaient leurs enfants à l'école, pieds nus... les plus favorisés faisaient "de même" pour ne gêner personne. Mon école était donc rurale. Quand on parlait de "la maison d'école", ce n'était pas tant la construction de bois elle-même que l'on avait en vue... C'était pour tous, enfants et parents, une institution, un ministère; l'école avait une âme. Nos familles la respectaient et l'aimaient. Nos institutrices, toutes de la paroisse même, se savaient appuyées par les parents et nous, les écoliers, nous le comprenions bien...

C'est avec honneur et fierté qu'on nous préparait pour aller à l'école... Il n'était pas question "d'école obligatoire"; tous voulaient y aller et y allaient avec joie... c'était comme une promotion.

Que dire du programme d'étude? Je ne m'y connais pas très bien dans la répartition des programmes des écoles. Je me contenterai de faire observer qu'il était très simple: on apprenait à lire, à écrire et à compter... nous savions les trois R... comme disent les Anglais. L'institutrice, qui en avait le temps, nous inspirait le goût du beau: exercices de mémorisation, récitation, nombreuses dictées, etc... Quand nous sortions de l'école du rang, nous savions parfaitement notre langue et nous en étions fiers.

Qu'on veuille bien me laisser ici exprimer ma profonde vénération pour ces institutrices de mon enfance. Trois sont allées recevoir leur récompense. Deux vivent encore



Mgr Alphonse Fortin

(1957): Mme Josué Pineau, de Rimouski et Mme Joseph Belzile de Saint-Fabien. J'ai gardé de ces personnes dévouées le meilleur des souvenirs. Ce que nous sommes devenus, nous, écoliers d'il y a cinquante ans, c'est à ces "femmes fortes" que nous le devons. Il ne faut pas oublier aussi le dévoué et saint pasteur du temps, le Rév. Audet, qui visitait, encourageait ses écoles et savait leur donner l'essor voulu vers le progrès...

Ma petite école d'il y a cinquante ans n'existe plus: un incendie l'a détruite il y a une vingtaine d'années et elle a été remplacée par une autre école plus moderne. Mais je la revois encore... par la pensée... quand je remonte aux jours heureux de mon enfance.

Alphonse Fortin.

N.D.L.R. Ce texte qui est une reformulation d'une conférence donnée par Mgr Fortin le 12 mars 1957 à CJBR Télévision nous a été fourni par Mme Madeleine Boulanger de Québec. Il nous a semblé intéressant, puisque ce numéro est consacré aux maisons d'enseignement, de vous le présenter.

La généalogie

N.D.L.R. Ce texte n'est pas un article concernant l'histoire comme telle, mais représente plutôt les vues de l'auteur sur la généalogie. Il profite de l'occasion pour y placer quelques faits précis qui sauront certainement en intéresser plusieurs.

La généalogie, c'est le dénombrement des ancêtres d'une personne. Trudel (1) nous dit que "c'est la science qui a pour but la recherche de l'origine et de la filiation des différents membres d'une famille".

Mais au Québec, ce n'est pas seulement une science, mais une passion. Au Québec, il y aurait 5,000 généalogistes (2).

Raymond Gingras, dans son Précis du généalogiste amateur (3) définit ainsi la généalogie:

"Ethymologiquement, la généalogie a toujours été la connaissance des liens de filiation entre les êtres vivants. A fortiori, la généalogie est une science de l'homme dont l'objet est la recherche de l'origine et de la filiation des familles. Ainsi, cette science fait remonter dans le passé, et reconstitue, anneau par anneau, la chaîne de nos ascendants. Le mot généalogie désigne l'ensemble des techniques de recherche utilisées pour établir la parenté d'un individu et, par extension, la présentation du résultat de ce travail".

Benoit Pontbriand (4), généalogiste émérite, nous donne aussi son point de vue: "la recherche en généalogie, c'est beaucoup plus qu'une longue liste de noms, de dates et de lieux de mariages; il faut reconstituer l'histoire de sa famille en retraçant les métiers de chacun, leurs petites chicanes et même quelques-uns de leurs mauvais coups".

GENEALOGIE ASCENDANTE

La généalogie ascendante consiste à relever les mariages de tous ceux dont vous descendez. Par exemple, en vous comptant comme la génération numéro 1, votre père et votre mère comme la génération numéro 2, vos quatre grands-parents comme la génération numéro 3 et ainsi de suite, on en arrive à la onzième génération avec 2,046 ascendants dont 1,024 sont de la onzième génération. Avec dix générations précédant la vôtre, on se retrouve avant l'an 1700, à cette époque, vos 1,024 ancêtres représentaient un fort pourcentage de la population de la Nouvelle-France (5). Si on ajoute à ça, les 1,024 ascendants de votre conjoint, le pourcentage est beaucoup plus élevé.

Tous ces calculs sont théoriques, car vos ancêtres ne sont pas tous arrivés en Nouvelle-France avant 1700, cela aurait pris dix générations dans telle lignée pour se rendre jusqu'à vous, alors que dans un autre, ça en aurait pris douze.

Aussi, il est facile de comprendre que votre enfant n'aura pas exactement 2,048 ascendants différents, mais peut-être seulement 1,500, car les circonstances ont fait que les mêmes personnages se retrouvent dans plusieurs lignées.

L'auteur de ces lignes, tant qu'à lui, descend 9 fois du couple Pierre Tremblay et Ozane Achon. Les ramifications des arbres généalogiques s'entremêlent tellement, que chaque québécois de vieille souche est apparenté à presque tous les autres.

Faites vous-même la recherche de vos ancêtres et vous vous rendrez rapidement compte de la "parenté" qui surgit généralement après la sixième génération et parfois même avant.

En recherchant tous vos ancêtres, vous aurez sans doute la surprise d'apprendre que vous descendez d'au moins sept à huit seigneurs et aussi peut-être de personnages célèbres.

GENEALOGIE DESCENDANTE

La généalogie descendante est aussi passionnante, elle consiste à retracer tous les descendants d'un ancêtre. Par exemple, vous recherchez tous les descendants du premier de votre nom arrivé en Nouvelle-France.

Si vous vous appelez Gagnon ou Tremblay, je vous souhaite bonne chance. Ainsi, Pierre Tremblay s'est marié à Ozanne Achon à Notre-Dame de Québec, le 2 octobre 1657 et leur progéniture s'est tellement multipliée qu'ils forment presque un peuple (7) en 1975, on estimait leur nombre à plus de 80,000 vivants (8).

Beaucoup de généalogistes amateurs ne font que leur généalogie directe, ils ne recherchent que leurs ascendants en droite ligne, c'est-à-dire; leur parents, leurs grands-parents, leurs arrière-parents, etc...jusqu'à leur premier ancêtre arrivé au pays.

LOISIR SCIENTIFIQUE

L'étude de la généalogie est accessible à tous, chacun peut s'y adonner sans qu'il soit nécessaire d'avoir de grands diplômes, ni beaucoup d'argent. C'est un loisir scientifique qui demande un crayon, du papier, de la patience et un peu de talent.

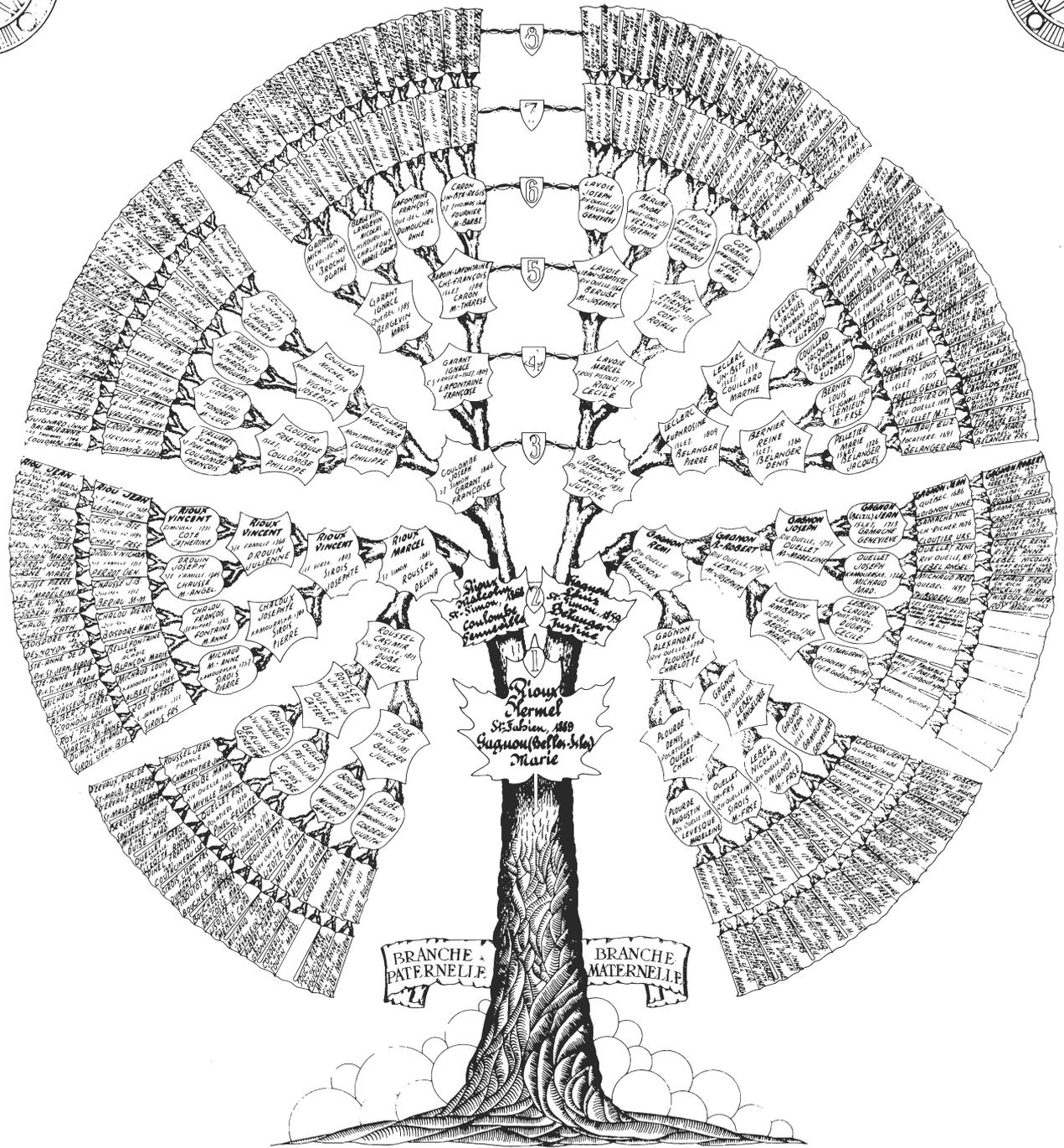
Si ça peut paraître au premier abord dénué de tout attrait, il n'y a pas de doute que l'intérêt ira sans cesse grandissant à mesure que le travail avance et que les découvertes s'accumulent.

"Pris de curiosité pour les révélations qu'offrent les documents authentiques, le chercheur devient insatiable; il poursuit sa course vers de nouvelles découvertes avec la perspective d'enrichir ses connaissances, semblable en cela à l'explorateur qui se dirige vers un monde inconnu franchissant, coûte-que-coute, les obstacles pour atteindre enfin son but". (9)

Le juge Antonio Langlais, originaire de St-Octave de Métis, nous raconte dans les M.S.G.C.F. (10) toutes les péripéties par où il est passé pour établir l'origine véritable du nom Langlais.

Tous les généalogistes, depuis très longtemps, étaient restés bloqués au premier document connu sur la famille Langlais. Il s'agissait de l'acte de mariage passé à Rivière Ouelle, le 22 janvier 1718 où Louis-Philippe, Anglais de nation, natif des côtes de Boston, épousa, Marguerite de Lavoye (Lavoie).

Il a dû chercher de nombreuses années pour finir par découvrir l'authenticité historique: "Les L'Anglais du Canada sont les descendants de Dickory Sargent, de Deerfield près de Boston, dont le fils Daniel, par son baptême à Montréal, vit son nom changé pour celui de Louis-Philippe: Louis en l'honneur du Roi régnant et



GÉNÉALOGIE
de
GRÉGOIRE RIOU ✦ PRÊTRE
et de

Rose 1890 - Alphonse prêtre 1891-1918 - Léonine 1893 - Thérèse 1894
Rosario 1895 - Clémence 1897-1915 - Charles Eugène 1899-1902 - Jeanne 1901 - Philippe 1903
Eugène 1905 - Albertine 1910-1910 - Blanche 1911 - Juliette 1915-1915

REPRODUCTION INTERDITE

GERVAIS & GALLIENNE, POSTHUMUM 1914

Arbre généalogique de Grégoire Riou, prêtre.

Philippe en l'honneur de Philippe de Rigaud,... Sieur de Vaudreuil et gouverneur de la colonie, à qui l'enfant de six ou sept ans avait été donné par les indiens Abénaquis en reconnaissance du secours que de Vaudreuil leur avait porté dans leur raid contre les Bostonnais de la Nouvelle-Angleterre, pendant l'hiver 1703 à 1704".

L'établissement d'une généalogie n'est pas toujours aussi difficile, heureusement.

ARCHIVES

L'Ordonnance de Villers-Cotterets, signée par le roi François 1er en 1539, obligeait les curés à tenir les registres en double. En Nouvelle-France, cette ordonnance a toujours été respectée.

Le Québec est sans doute le pays le plus favorisé du monde concernant la généalogie. En effet, depuis plus de 350 ans, soit depuis le 24 octobre 1621, date du baptême d'Eustache Martin, fils d'Abraham Martin et de Marguerite Langlois (11), nos religieux ont toujours scrupuleusement inscrit tous les actes de l'état civil. Ainsi donc, nous Canadiens-français pouvons nous vanter d'être peut-être le seul peuple qui puisse remonter, à l'aide de documents authentiques et officiels, à l'origine de notre race.

Bien qu'il y ait eu quelques cas de destruction de registres par incendies ou autre, le fait de toujours avoir inscrit les registres de l'état civil en deux originaux, un dans les archives des Palais de Justice et l'autre dans chaque presbytère concerné, a permis que nous conservions encore ces documents de façon unique au monde.

ORIGINES DES NOMS

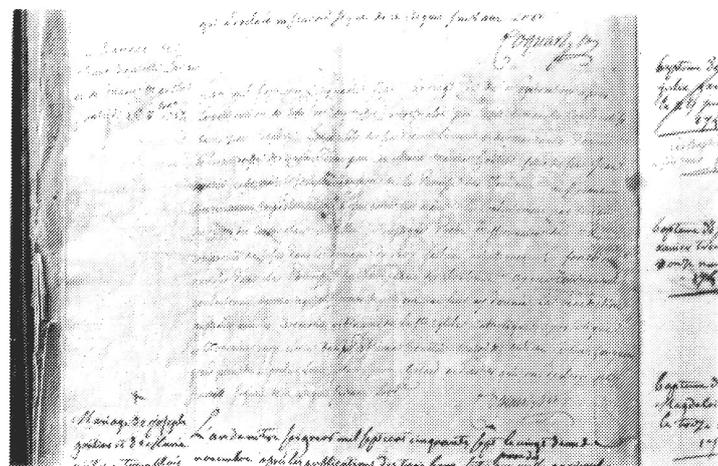
C'est aussi à partir du décret de 1539 que l'on a commencé à inscrire l'enfant, dès sa naissance avec un "nom de famille". Le nom de famille est donc une "invention" récente. Au Moyen-Age, on n'avait qu'un prénom et on disait par exemple "Frédéric, fils de Louis" ou "Frédéric, fils de Jean". Il a dû se produire certaines ambiguïtés et on en est venu à adopter un nom de famille. Le nom de famille s'est formé d'une multitude de façons (12), (13), (14). Voici quelques origines: selon le métier: Boucher, Boulanger; selon l'apparence physique: Beaugard, Lebel; selon le lieu d'origine; Beaulieu, Dumas. Ca peut provenir aussi d'un titre honorifique: Lévesque, Roy, ou d'un trait de la personnalité; Hardy, Hupé, et que dire de Michaud! Il y a aussi des noms qui proviennent de noms de plantes; Desrosiers, Lavigne, ou d'animaux: Létourneau, Pigeon. Certains noms de famille proviennent tout simplement d'un prénom qui est devenu nom; Albert, Denis.

Quant aux prénoms, au Québec, on s'est amplement inspiré de la liste de noms de marthys. Plus récemment, la télévision a influencé le choix des prénoms, le relevé des registres récents de baptêmes nous indique clairement quel téléfeuilleton a la meilleure cote d'écoute...

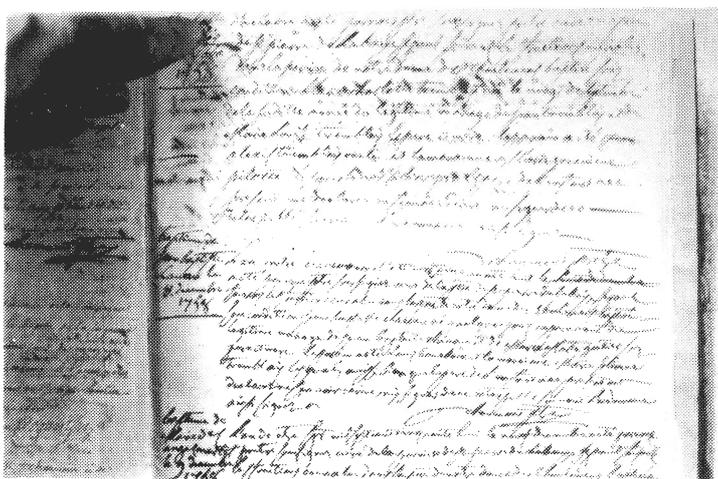
Il y a parfois des associations de noms et de prénoms un peu drôles telles que: Claire Lavoie, Athela Charrier et même Dieumegarde Lemoyne.

GENETIQUE

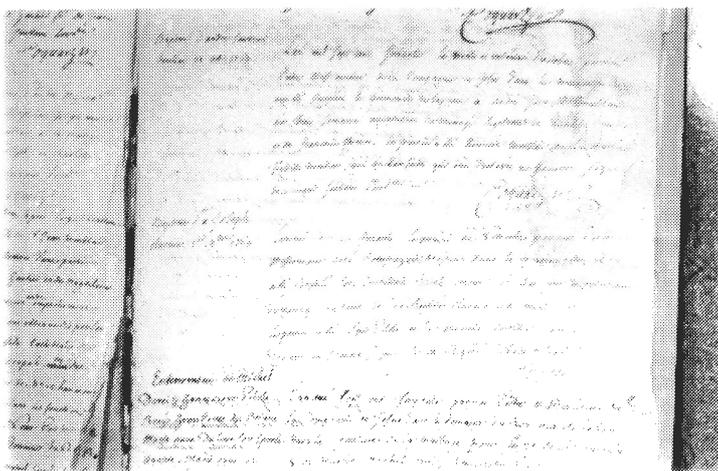
Les six millions de Québécois descendent presque tous des 60,000 personnes présentes en Nouvelle-France au moment de la conquête de celle-ci par les Britanniques en 1760. Etant donné le petit nombre et la concentration des villages au début de la colonie, il y a eu beaucoup de mariages consanguins. Le Québec est devenu un endroit où l'incidence des maladies héréditaires est plus élevée que la moyenne. Les maladies héréditaires les plus connues sont sans doute: L'hémophilie, le daltonisme et le diabète.



Acte de mariage de Jean-Baptiste Lavau et de Marie-Marthe Gontier, le 15 septembre 1757, les Eboulements, Charlevoix.



Acte de baptême de Jean-Baptiste Lavau, fils de Jean-Baptiste Clavau et de Marie-Marthe Gontier, le 8 décembre 1758. Il semble que le missionnaire qui a effectué le baptême n'ait pas voulu prendre la chance et ait inscrit Lavau à un endroit et Clavau à l'autre.



Acte de Baptême de Joseph Clavaux, fils de Jean-Baptiste Clavaux et de Marie-Marthe Gontier, le premier novembre 1760. Le nom Lavau est cette fois-ci complètement oublié et ne réapparaîtra plus: tous les Claveau d'Amérique descendent de Jean-Baptiste Lavau. Les changements de nom de cette nature étaient fréquents à cette époque et plusieurs familles ont eu leur nom modifié au cours des ans.

Les généalogistes viennent fréquemment en aide aux généticiens et certaines maladies congénitales ont fait l'objet de recherches particulières. L'Abbé Grégoire Riou, généalogiste chevronné, est celui qui, dans la région, collabore le plus activement avec les médecins dans la recherche des lignées des personnes atteintes.

L'Ataxie de Friedreich (15), la myopathie oculaire ou ptosis familiale tardive, la maladie de Morquio et certains cas de surdité ont fait l'objet de recherches généalogiques dans la région (16). La tyrosinémie a été étudiée au Saguenay.

Zacharie Cloutier et Xainte Dupont, arrivés au Québec en 1634, seraient les gens qui ont introduit au pays, la myopathie oculaire, alors que ce serait Louis Gagné et Marie Michel qui en débarquant au Québec en 1644, apportèrent avec eux les gènes responsables de la tyrosinémie (17).

PETITE HISTOIRE

La généalogie ne s'applique pas seulement aux grands personnages. "Les célébrités se passent bien de leurs ancêtres, comme le disait Benjamin Sulte, il donne ses exploits pour noms de ses aïeux, tandis que l'humble artisan ou le cultivateur sans autre titre devrait plutôt se retourner vers les temps anciens et reconstruire la chaîne des parentés qui va jusqu'à eux. S'ils ont du coeur, il se font gloire d'appartenir à telle ou telle famille qui a été des premières à transformer un coin du Canada sauvage en pays chétien".

La généalogie fait partie de la "petite histoire", la petite histoire, c'est la plus intéressante, c'est celle qui nous donne des détails précis, qui nous renseigne véritablement sur la vie de tous les jours de nos ancêtres.

Les généalogistes, avec une patience de moines, recherchent continuellement de détail, l'anecdote, le vieux bout de papier poussiéreux qui révélera la condition précise dans laquelle vivaient les anciens.

Nos ancêtres formaient, ce qu'on appellerait aujourd'hui "la majorité silencieuse", la "grande histoire" les oublie trop facilement. La généalogie permet de les faire revivre.

Léonidas Bélanger (18), nous dit: "Il est donc admis aujourd'hui, tout au moins par les gens bien pensants que la généalogie et l'histoire des familles sont des choses d'intérêt public et qu'elles servent à nous attacher davantage à notre petite comme à notre grande patrie. Connaissant mieux nos ancêtres, nous en arrivons vite à la conclusion que la généalogie est une merveilleuse école de patriotisme".

"Oublier ses ancêtres, c'est un ruisseau sans source, un arbre sans racine". (Proverbe chinois)

Robert Claveau, Ste-Luce

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Marcel Trudel, "Généalogie de la famille Trudel en Amérique".
- 2- L'Ancêtre, 4 (9): 322 mai 1978, Mémoires de la Société de Généalogie de Québec au Ministre délégué au Haut-Commissariat à Jeunesse, aux Loisirs et aux sports concernant: "Le livre vert sur le loisir".
- 3- Raymond Gingras, Précis du généalogiste amateur, 1973.
- 4- Interview de Benoit Pontbriand, La feuille de chou, 2 (4), mai 1978.
- 5- La population de la Nouvelle-France en 1698 était de 13,815. Recensements du Canada, volume IV p. 39-41 (Le recensement de la Nouvelle-France, 1698.) Ottawa 1876.
- 6- Régistre de Notre-Dame de Québec.
- 7- Paul Méderic, Le père d'un peuple 1957.
- 8- Paul Méderic, La Tremblaye millénaire, Tome 2, 1978, édition Garneau, Québec.
- 9- Jeanne Grégoire, Guide du généalogiste 1974, Guérin, Montréal.
- 10- Antonio Langlais, Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française, 28 (1): 32-43, Janvier, février et mars 1977.
- 11- Cyprien Tanguay, Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, Vol. 1 P. 415, 1871. Eusèbe Sénéchal, imprimeur-éditeur.
- 12- Cyprien Tanguay, déjà cité, introduction du volume 1.
- 13- Jean Héту, Pourquoi vous appelez-vous comme ça? Perspective, la Presse, 15-11-75.
- 14- Robert Choquette, D'où viennent nos noms et prénoms?, Sélection du Rider's Digest, mars 1976, P. 52 - 57.
- 15- André Barbeau et coll., Friedreich's Ataxia: Preliminary Results of Some Geneological Research. Journal canadien des Sciences neurologiques, 3 (4): 303-306, novembre 1976.
- 16- Grégoire Riou, communication personnelle.
- 17- Jean Héту, Par la faute de Zacharie et Xainte, Perspective, Le Soleil, 28-12-74.
- 18- Léonidas Bélanger, Saguenayensia, 5 (1): 19, Janvier-février 1963.

C.H.N.C., New Carlisle, la première station de Radio française dans l'Est du Québec



Le docteur Charles H. Houde fondateur de CHNC-radio de New-Carlisle et de CHAU - télévision de Carleton.

“Pourquoi j’ai ouvert CHNC à New-Carlisle? C’est parce que c’était ennuyant sans bon sens en Gaspésie en ce temps là.” Telle est la réponse que m’a faite le fondateur de la station CHNC lors de l’entretien que j’ai eu avec lui. Le docteur Charles H. Houde, dentiste de profession, n’est pas venu à la radio avec un esprit mercantile. D’ailleurs, l’évolution très lente de l’entreprise démontre très bien que ce dernier ne visait pas d’abord le profit. Il voulait plutôt combler une lacune, soit l’absence d’une radio francophone qui desserve les francophones de la Baie-des-Chaleurs et les Acadiens du nord du Nouveau-Brunswick. Dans ce projet, il investit toutes ses économies de dentiste.

Ca devait débiter pauvrement le 23 décembre 1933. A cette époque, CHNC est une station avec une puissance de 100 watts que le docteur Houde fait fonctionner seul avec sa femme et un annonceur. Possédant des notions techniques rudimentaires, le docteur Houde s’empare de ce secteur tout en partageant avec son épouse l’administration. Son premier annonceur est un certain Chapados de Gascon, reconnu comme étant un gai luron

mais aussi comme un fort travaillant. La station aux dimensions réduites diffuse de 07 heures à 24 heures quotidiennement. C’est avec une certaine fierté que monsieur Houde rappelle qu’en 1934 il engage deux autres personnes dont l’une connaîtra une carrière fulgurante qui le conduira au poste de premier ministre du Québec. On a reconnu monsieur René Lévesque, embauché en 1934 en compagnie de Stan Chapman. “René Lévesque, dira-t-il, est le meilleur annonceur qui est passé à New-Carlisle”.

Le docteur Houde n’était pas un homme d’affaires. L’ouverture d’une station de radio de 100 watts ne peut atteindre une vitesse de croisière qui lui permette la rentabilité parce que l’auditoire potentiel est trop réduit et la qualité de la diffusion est faible. De plus le territoire de la Baie-des-Chaleurs et du nord du Nouveau-Brunswick, en 1933, n’a pas la densité commerciale suffisante pour rendre une entreprise radiophonique prospère. Enfin, la conjoncture économique ne se prête pas à l’ouverture d’une station de radio. La population est pauvre. On doit se débattre avec les préoccupations de la nourriture, du vêtement et du logement. Cette préoccupation a de fortes retombées sur les marchands qui doivent maintenir un rythme austère. Il devient difficile pour le radiodiffuseur d’inciter les commerçants à utiliser la radio d’autant plus que son rayonnement est faible.

Après cinq ans de travail, le docteur Houde décide d’apporter une transformation importante et demande l’autorisation d’installer une antenne maîtresse de 1,000 watts. De cette façon, son rayonnement sera plus fort améliorant ainsi ses chances de rentabiliser son entreprise.

De plus la qualité de la diffusion sera nettement accrue. En 1939, l’antenne est installée apportant le service d’expression française aux francophones du nord du Nouveau-Brunswick. Ouvrons ici une parenthèse pour bien camper la situation. Les francophones de la Baie-des-Chaleurs et du nord du Nouveau-Brunswick sont habitués à la radio anglaise et l’entrée en service d’une station française exerce certes un attrait mais la lutte n’est pas terminée. Les stations anglophones sont de farouches compétiteurs pour CHNC. Il faut changer les habitudes d’écoute des francophones qui connaissent aussi bien, et même mieux, la musique américaine et anglophone que le folklore québécois. “Ca n’a pas été facile, dira le docteur Houde. Le monde n’était pas habitué. Mais on a eu de belles collaborations au début. Les gens nous écrivaient pour nous donner des nouvelles que l’on annonçait à la radio. Avec cela, on faisait jouer beaucoup de musique que les gens aimaient. C’est comme ça qu’on s’est fait une place”.

La station CHNC n’a pas connu d’évolution brusque. Tout s’est fait graduellement, au rythme de l’évolution de la Baie-des-Chaleurs. Il va sans dire que la période de la

guerre 1939-1945 ne s'est pas tellement prêtée au développement de la station qui a maintenu un service continu. Malgré tout, la station française a pris sa place discrètement, à l'image de la population de la Baie-des-Chaleurs. Elle s'adressait à une communauté de pêcheurs et d'agriculteurs et un peu comme elle, elle fut présente, sans bruit, mais bien là.

En 1946, la guerre à peine terminée, le docteur Houde obtient de renforcer son émetteur qui passe à 5,000 watts. La qualité de diffusion s'améliore grandement. La petite entreprise prend un peu d'expansion et le personnel augmente quelque peu. La station est affiliée à la Société Radio-Canada et diffuse une trentaine d'heures d'émission en provenance du réseau. Cette affiliation, à l'époque, est importante parce qu'elle ouvre la population de la Baie-des-Chaleurs et du nord du Nouveau-Brunswick à la culture québécoise et la classe parmi la communauté francophone québécoise avec plus de force. On a maintenant accès aux radio-théâtre et aux feuilletons si populaires dans le temps. D'autre part la responsabilité du radiodiffuseur local est quelque peu allégée parce qu'une bonne partie de son temps d'antenne est occupée par la programmation en provenance de Radio-Canada. Pendant 20 ans, l'antenne CHNC sera de 5,000 watts.

Entretemps, le docteur Houde est attiré par la découverte du siècle en matière de communication. Déjà



CHNC New-Carlisle

depuis quelques années, les grands centres jouissent de la télévision. Il n'en faut pas plus au docteur Houde. Il se lance dans la grande aventure de la télévision. En 1956 il fonde la station CHAU de Carleton dont il est le principal actionnaire. Le mont Saint-Joseph devient la base de la télédiffusion en Gaspésie. Deux ans après, un jeune, Arthur Houde, le fils du docteur, entre au service de la télévision de Carleton. Il y travaille pendant onze ans, soit jusqu'en 1969. Mais la télévision pèse lourd sur les épaules du docteur Houde qui cède ses intérêts dans l'affaire en 1966 pour se préoccuper uniquement de la radio. La même année, la station CHNC passe à 10,000 watts et on peut la capter de Gaspé jusqu'à Matapédia sans compter tout le nord du Nouveau-Brunswick.

Le docteur Houde me dira que depuis quelque temps, à cette époque, il incite son fils Arthur à quitter la télévision pour le rejoindre à CHNC. "Mais Arthur, dira-t-il, a ses idées et ce n'est pas facile de faire ce qu'on veut avec lui."

Toutefois, il finit par convaincre son fils qui vient à CHNC en 1969. Il agit alors comme directeur commercial.

Le docteur Houde n'est plus jeune. Les difficultés rencontrées depuis 1933 l'ont passablement usé. Sa santé a beaucoup faibli. Il décide donc de prendre sa retraite. On est en 1975. L'entreprise est transférée à son fils Arthur qui s'acharne maintenant à stabiliser la qualité technique de CHNC. Mais ce dernier oriente surtout son travail vers l'amélioration de la programmation et des services à la population. Depuis son arrivée à la tête de l'entreprise, le personnel est passé de douze à dix-huit personnes. L'organigramme de la station est mieux structuré. Toutefois, si le père a dû relever un défi important en 1933, soit celui de bâtir une station de radio sur une terre vierge, le fils doit maintenant faire face à un défi aussi grand, soit celui d'offrir un service plus complet et qui soit capable de faire face à la compétition de nouveaux venus dans le champ de la radiodiffusion dans la Baie-des-Chaleurs et du Nord du Nouveau-Brunswick.

Je ne peux terminer cet article sans relever cette parole du docteur Houde: "On n'était pas une grosse station, mais on a contribué énormément à améliorer le standing en Gaspésie".

B. Emond



Arthur Houde, fils du docteur Houde. Il a travaillé à la télévision de CHAU onze ans pour rejoindre son père à CHNC. Il devient président de l'entreprise prenant ainsi la succession de son père.

De notre patrimoine: églises et croix d'églises du diocèse de Rimouski



DE NOTRE PATRIMOINE: EGLISES ET CROIX D'EGLISES DU DIOCESE DE RIMOUSKI, 8ème cahier des Sessions Ross, Juin 1978, 145 pages, 21¼ cm X 31 cm.

Cette recherche, faite de documents photographiques, historiques et bibliographiques, met en valeur un aspect de notre héritage religieux et culturel. Elle retrace les origines des églises du diocèse de Rimouski. Elle mentionne les principales dates au sujet de l'église et de la paroisse. Elle fait le répertoire des écrits relatifs à la municipalité.

Ce travail se veut une prise de conscience personnelle et collective pour ce qui a été, il n'y a pas si longtemps, l'objet de la fierté, du travail et du génie de nos ancêtres.

Si l'expérience s'avère positive, nous publierons deux autres cahiers sur le diocèse de Gaspé et de Ste-Anne-de-la-Pocatière pour couvrir tout le territoire du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Le diocèse de Rimouski, érigé le 15 janvier 1867, "s'étend sur près de 320 km le long du Saint-Laurent, de Cacouna à Capucins. A certains endroits, il s'éloigne du fleuve jusqu'à 144km" [*Une Eglise d'hier à demain*, p.5). Dès 1825, les églises du diocèse de Rimouski se construisent d'amour, de peine et de génie. Nos ancêtres les ont d'abord dressées le long du fleuve comme un écrin de pierre à leurs assemblées, à leurs chants, à leurs pressentiments de Dieu.

"Dans mon pays de montagnes, de falaises, de lacs et de silence, la mémoire a de longues racines. Les gens du Bas St-Laurent savent manier la parole et protéger leur patrimoine. Ils sont fiers de leur église. Nous vous les présentons selon les dates de leur naissance, comme si le rang de doyen avait encore préséance au pays de "la terre de l'original" et comme s'il fallait le faire pour reconduire à l'humble et laborieuse expérience dont ces églises sont issues". (Préface)

Plus de 200 photographies

Document de 145 pages

Format 21¼ cm X 31 cm

Prix: \$6.00

BON DE COMMANDE

Nom de l'individu _____

ou de l'institution _____

Adresse complète _____

Veillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) de: DE NOTRE PATRIMOINE:
EGLISES ET CROIX D'EGLISES DU DIOCESE DE RIMOUSKI.

Ci-joint un chèque au montant \$ _____ à cette fin payable au nom de la Session Ross.

Veillez me facturer (pour les institutions seulement)

Faire parvenir à: SESSION ROSS '78
300 avenue des Ursulines
Rimouski, Québec.
G5L 3A1
Tél. (418) 724-1534

\$1.50